

1 – LES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

1.1 - Les résultats de l'exercice 2009page 3

1.1.1 – Les résultats budgétaires de clôture (mouvements réels et d'ordre)

1.1.2 – Les résultats budgétaires en mouvements réels

1.1.3 – Les résultats budgétaires développés

1.1.4 – Des ratios d'épargne corrects mais une épargne nette à nouveau négative

1.2 – Evolution détaillée des recettes et dépenses de fonctionnementpage 7

1.2.1 – Evolution des recettes

1.2.2 – Evolution des dépenses

1.3 – Evolution détaillée des recettes et dépenses d'investissementpage 16

1.3.1 – Evolution des recettes

1.3.2 – Evolution des dépenses

1.4 - La gestion de la dettepage 18

1.4.1 - La dette propre

1.4.2 - L'endettement à court terme et la dette garantie

2 - LA DECLINAISON DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 PAR POLITIQUE

2.1 – Rouen Ville solidaire et à l'écoute de ses habitants..... page 24

2.2 – Un développement équilibré et respectueux de l'environnement..... page 25

2.3 – Une Ville fière de son passé et forte de son attractivité..... page 28

2.4 – Une Ville bien gérée..... page 31

CONCLUSION

ANNEXES

Présentation des Comptes Administratifs des Budget Annexes

Compte Administratif 2009 Analyse de la situation budgétaire et financière

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous adresser, les divers documents concernant le **compte administratif de l'exercice 2009**.

Le compte administratif regroupe toutes les opérations de l'exercice prévues au budget primitif de l'année précédente, et les décisions modificatives, qui ont été autorisées préalablement par le Conseil Municipal.

Il permet en outre d'analyser, le taux de réalisation des postes budgétaires de dépenses et l'encaissement des recettes prévues au budget de la Ville comparé aux prévisions.

Véritable bilan de l'exercice écoulé, il fait ressortir en dépenses, comme en recettes, le montant des **opérations réellement effectuées**.

Ayant la même structure que les budgets prévisionnels (budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives), il comporte les opérations du budget principal et des budgets annexes **du Théâtre Duchamp-Villon et des locations immobilières aménagées assujetties à la T.V.A.**

La situation financière de la Ville à la clôture de l'exercice résulte de la différence entre les recettes et les dépenses effectuées au cours de l'année 2009 : il s'agit du **résultat brut** de l'exercice, lequel traduit les données financières spécifiques de l'exercice. L'adjonction au résultat brut des **résultats de l'exercice antérieur** (soldes de clôture au 31 décembre 2008), constitue le **résultat de clôture cumulé, lequel donne la mesure exacte de la situation financière globale de la Ville à chaque fin d'exercice**.

Le compte administratif constitue donc l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice.

1./ LES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

1.1 - Les résultats de l'exercice 2009

1.1.1 - Les résultats budgétaires de clôture (mouvements réels et d'ordre)

Les résultats bruts du compte administratif 2009 concernant le budget principal (hors résultat antérieur et hors restes à réaliser d'investissement) dégagent **sur les précédents exercices, les résultats bruts** (opérations d'ordre comprises) suivants :

	2005	2006	2007
Fonctionnement	+ 8.215.799,57	+ 6.993.065,29	+ 5.123.456,30
Investissement	+ 9.041.407,04	- 13.393.398,61	- 2.993.973,83
TOTAL	+ 17.257.206,61	- 6.400.333,22	+ 2.129.482,47
	2008	2009	
Fonctionnement	+ 2.597.027,74	+ 24.385.405,60	
Investissement	- 9.895.478,05	- 15.681.817,37	
TOTAL	-7.298.450,31	+ 8.703.588,23	

Compte tenu des résultats antérieurs, les résultats de l'exercice s'expriment de la manière suivante (opérations d'ordre comprises) :

	2005	2006	2007
Fonctionnement	+ 11.939.880,57	+ 8.993.065,29	+ 6.123.456,30
Investissement	+ 9.308,47	- 3.444.209,57	+ 1.554.881,89
TOTAL	+ 11.949.189,04	+ 5.548.855,72	+ 7.678.338,19
	2008	2009	
Fonctionnement	+ 4.597.027,74	+ 24.765.293,48	
Investissement	- 4.217.139,86	- 15.681.817,37	
TOTAL	+ 379.887,88	+ 9.083.476,11	

Le résultat de clôture 2009 s'établit en conséquence à + 9.083.476,11 €.

En terme de **résultats nets**, c'est-à-dire après la prise en compte des restes à réaliser, lesquels vont conditionner les disponibilités de la décision modificative n°1 (budget supplémentaire ou décision modificative n°1 du budget 2010) la situation du compte administratif 2009 s'établit ainsi :

	2005	2006	2007
Fonctionnement	+ 11.837.401,11	+ 9.415.551,06	+ 5.642.160,30
Investissement	- 2.661.654,12	+ 400.091,58	+ 4.634.355,40
TOTAL	+ 9.175.746,99	+ 9.815.642,64	+ 10.276.515,70

	2008	2009
Fonctionnement	+ 4.347.027,74	24.765.293,48
Investissement	- 580.917,25	- 15.681.817,37
TOTAL	+ 3.766.110,49	+ 9.083.476,11

A noter que pour l'année 2009 et compte tenu du changement de logiciel financier et comptable aucun reste à réaliser n'a été comptabilisé.

1.1.2 - Les résultats budgétaires en mouvements réels

En ce qui concerne les résultats par section, l'évolution des **mouvements réels budgétaires** tels qu'ils sont constatés au compte administratif du budget principal, se présente ainsi (hors reports de résultats antérieurs) :

EN EUROS	2005	2006	2007	2008	2009
FONCTIONNEMENT					
Recettes	147 815 512	150 735 469	161 511 333	156 930 972	176 660 156
Dépenses	128 928 733	131 477 166	139 363 057	143 690 037	139 627 425
Solde	+ 18 866 779	+ 19 258 303	+ 22 148 276	+ 13 240 935	+ 37 032 731
INVESTISSEMENT					
Recettes	30 648 628	29 311 667	43 569 174	38 780 451	45 676 701
Dépenses	45 715 929	54 970 304	63 587 968	59 319 837	- 74 005 844
Solde	- 15 067 300	- 25 658 636	- 20 069 159	- 20 539 386	- 28 329 143
SOLDE GENERAL	+ 3 819 479	- 6 400 333	+ 2 129 482	- 7 298 451	+ 8 703 588

Les informations sont celles figurant dans les documents budgétaires établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14.

Le résumé des masses budgétaires calculé chaque année et annexé au présent rapport permet de dégager les évolutions des différents postes comptables mais aussi d'interpréter de façon pertinente les soldes de gestion (épargnes de gestion, brute et nette).

Afin d'assurer la conformité du calcul de la capacité d'autofinancement au regard de l'instruction M14 (version du 01/01/2006), les produits de cession d'actif (article 775) sont comptabilisés comme une ressource de la section d'investissement (chapitre 024 du budget).

Le présent document retrace les principales évolutions constatées au compte administratif 2009 mais aussi au cours des dernières années.

1.1.3 - Les résultats budgétaires développés (ordres, réels et résultats antérieurs reportés)

En résumé, l'exercice 2009 du budget principal fait apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles de fonctionnement	139.627.424,94
Recettes réelles de fonctionnement	176.660.156,31
SOUS TOTAL	+ 37.032.731,37
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	13.802.366,04
Recettes d'ordre de fonctionnement	1.155.040,27
SOUS TOTAL	- 12.647.325,77
Excédent sur l'exercice 2009	+ 24.385.405,60
Excédent antérieur reporté	379.887,88
Résultat de la section de fonctionnement 2009	24.765.293,48
SECTION D'INVESTISSEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles d'investissement	74.005.844,28
Recettes réelles d'investissement	45.676.701,14
SOUS TOTAL	- 28.329.143,14
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre d'investissement	8.259.779,24
Recettes d'ordre d'investissement	20.907.105,01
SOUS TOTAL	+ 12.647.325,77
<u>MOUVEMENTS NEUTRES (OCLT, refinancement de la dette)</u>	
Dépenses	21.125.022,50
Recettes	21.125.022,50
Déficit sur l'exercice 2009	- 15.681.817,37
<u>RESULTATS ANTERIEURS REPORTES</u>	
Résultat d'investissement reporté 2008	- 4.217.139,86
Affectation en investissement d'une partie de L'excédent en fonctionnement 2008	4.217.139,86
TOTAL	0,00
Résultat global de la section d'investissement 2008	- 15.681.817,37
Résultat global de l'exercice 2008 (hors restes à réaliser)	9.083.476,11

Au 31 décembre 2009, le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de **+ 24.765.293,48 €**.

La section d'investissement présente un résultat de clôture de **- 15.681.817,37 €**.

Au total, comme indiqué plus haut, le **résultat brut de clôture** de la situation financière cumulée s'élève à **+ 9.083.476,11 €**, compte tenu de l'absence de restes à réaliser.

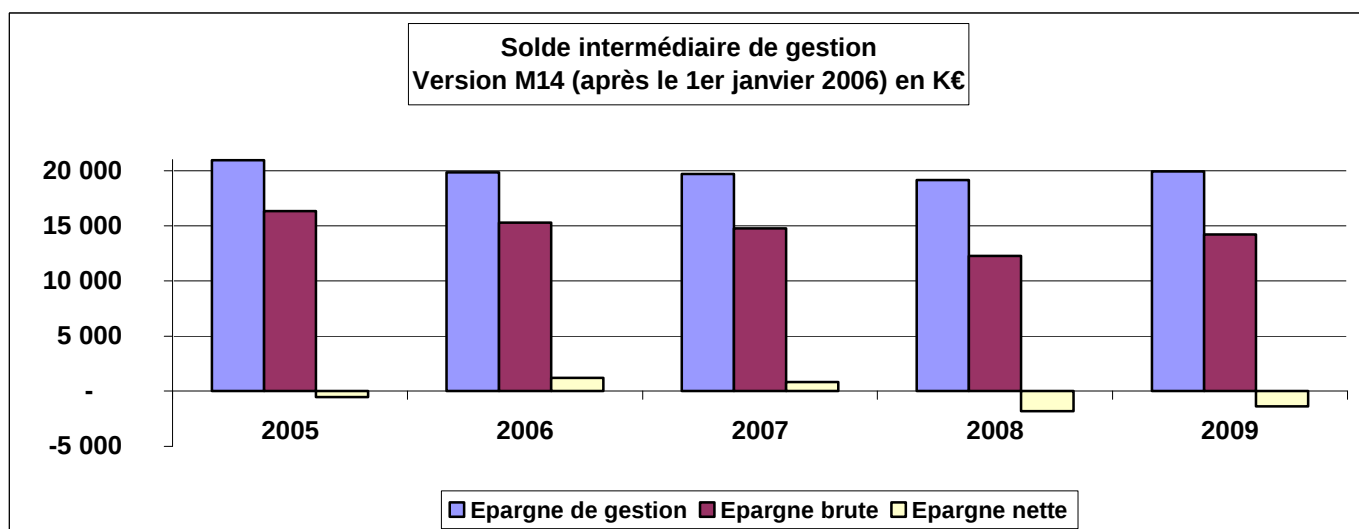
1.1.4. Des ratios d'épargne corrects mais une épargne nette à nouveau négative.

L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement, elle constitue une composante de l'autofinancement susceptible d'être affectée à la section d'investissement pour financer le remboursement en capital de la dette et éventuellement les autres dépenses d'investissement.

Lors de la prévision budgétaire, l'exercice consiste à définir un juste équilibre entre le niveau de ressources fiscales permettant notamment la constitution d'une épargne brute et le montant prévisionnel des emprunts inscrits au budget. Les dépenses d'investissement sont en effet financées par différents moyens : l'épargne brute, les ressources issues d'emprunts et les autres ressources propres à la section d'investissement.

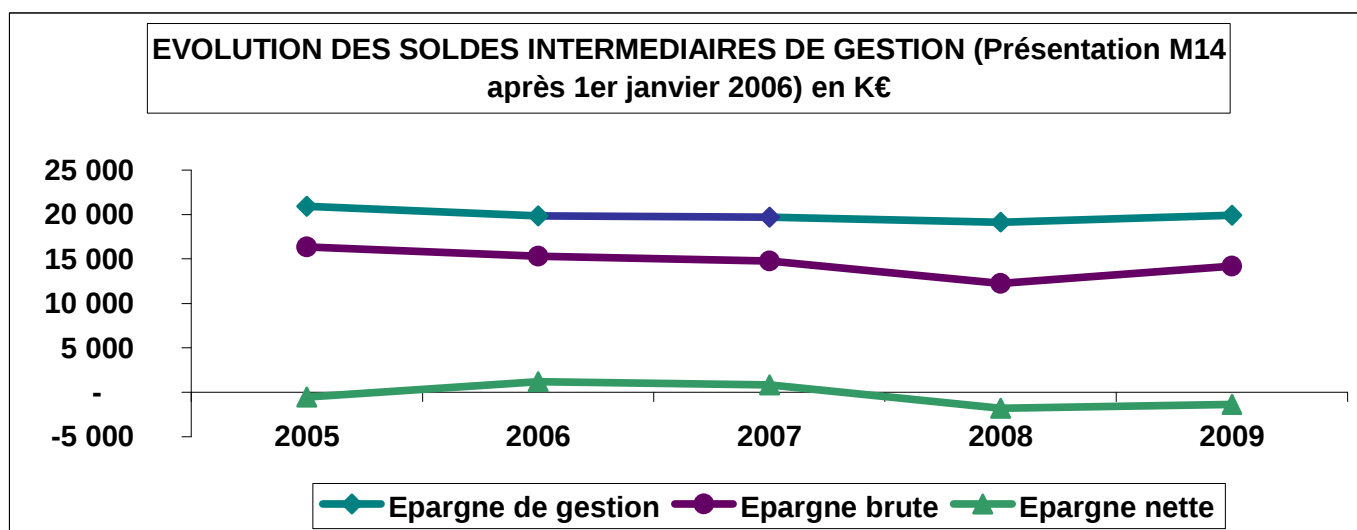
Cet arbitrage doit permettre de maintenir un **niveau de ratio de désendettement** cohérent par rapport aux capacités financières de la ville de Rouen. Le ratio de désendettement correspond au rapport entre l'épargne brute annuelle et l'encours total de la dette, il se mesure en années. Ainsi, le seuil d'alerte communément admis est de **15 ans**, la ville de Rouen reste proche de ce seuil avec un ratio qui s'établit à **12,10 ans** pour 2009. Ces éléments confirment le volume important d'endettement de la ville mais marque un début d'amélioration de la situation financière de la collectivité. La dégradation constatée ces dernières années est stoppée et est la conséquence de la maîtrise des dépenses engagées à partir de 2008.

Présentation selon la M14 (recettes de cessions d'actifs en ressources d'investissement et subventions d'équipement en dépense d'investissement)



Version M14 après le 1er janvier 2006	CA 2006	CA 2007	Evolution CA06/CA07	CA 2008	Evolution CA07/CA08	CA 2009	Evolution CA08/CA09
Dépenses réelles de fonctionnement (hors subventions d'équipement)	131 477	139 363	6,00%	143 690	3,10%	139 627	-2,83%
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs)	146 783	154 126	5,00%	155 937	1,18%	153 823	-1,36%
Epargne de gestion*	19 848	19 710	-0,70%	22 773	15,54%	19 937	-12,45%
Epargne brute	15 306	14 763	-3,55%	12 247	-17,04%	14 196	15,91%
Epargne nette	+ 1 187	+ 817	-31,17%	- 1 818	-322,52%	- 1 381	24,04%

* Hors intérêt dette propre



L'épargne nette reste négative en 2009 mais est orientée à la hausse. Ainsi, le ratio s'améliore d'environ **437 K€**. Ceci résulte pour l'essentiel d'une maîtrise des dépenses de personnel alors que les recettes (fiscalité, subvention) stagnent ou sont en baisse (dotation de l'Etat : - 0,97%).

Pour les dépenses de personnel, c'est une moindre dépense d'1 million d'euros sur les prévisions qui a pu être réalisée par une surveillance continue d'un poste budgétaire qui représente **56%** des dépenses de fonctionnement et dont le taux de réalisation s'élève sur l'exercice à 98,6%. L'effet baisse du taux d'intérêt du fait de la conjoncture économique et financière ainsi que le non versement de la charge d'intérêt lié au snowball Natixis dégagent une économie d'environ **500 K€**.

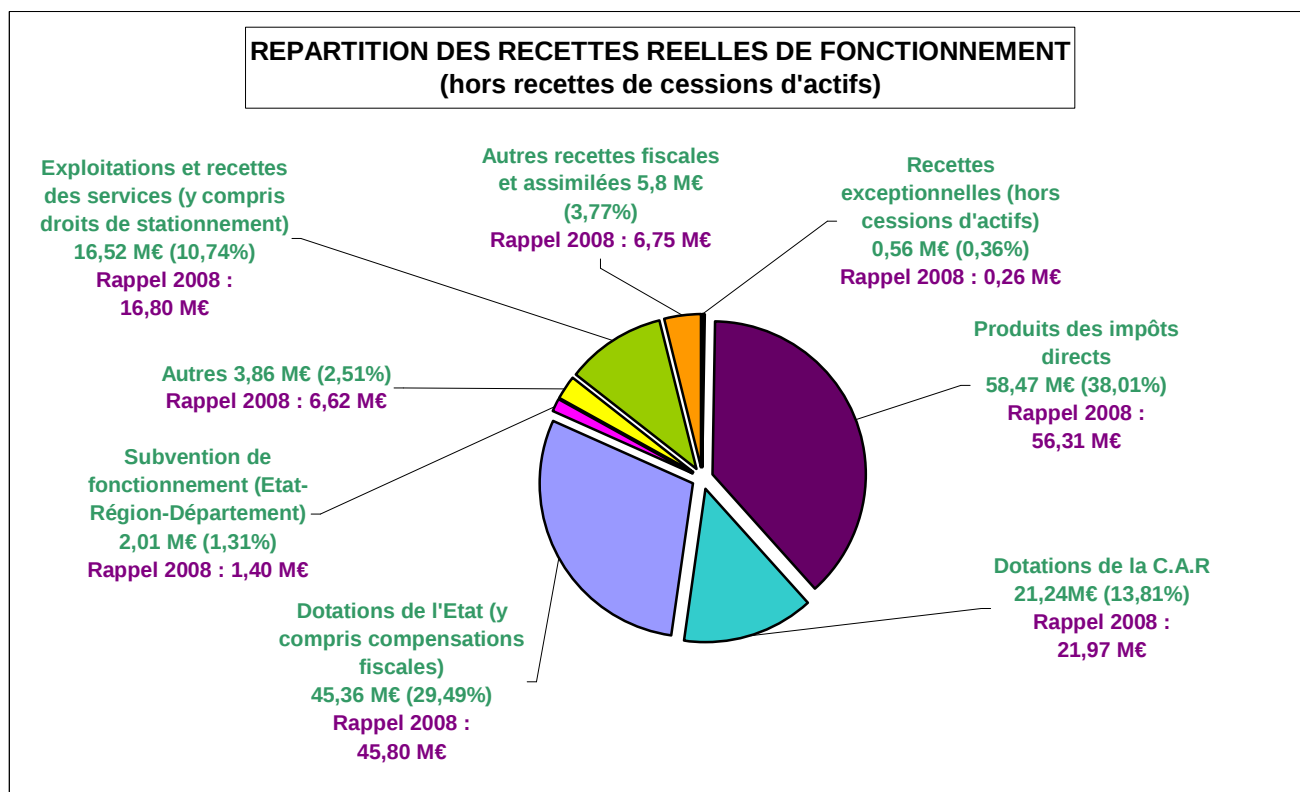
1.2 – Evolution détaillée des recettes et des dépenses de fonctionnement

Avant de procéder à l'analyse des différents postes du tableau annexé intitulé « **résumé des masses budgétaires** », il convient de souligner les principaux éléments financiers caractéristiques de l'année 2009.

1.2.1 – Evolution des recettes

	2006	2007	Evolution 2006/2007	2008	Evolution 2007/2008	2009	Evolution 2008/2009
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs)	146 783 575 €	154 126 116 €	5,00%	155 937 306 €	1,18%	153 823 167 €	- 1,36%
Recettes réelles de fonctionnement (y compris cessions d'actifs)	150 735 469 €	161 511 333 €	7,10%	156 930 972 €	- 2,84%	176 660 156 €	12,57%

Les recettes réelles de fonctionnement (y compris cessions d'actifs) connaissent une **forte évolution** du fait de la cession du pôle Culturel Grammont qui a lui seul rapporté au budget de la ville près de **20 M€**.



Ce schéma confirme à nouveau la tendance observée depuis la création de la communauté de l'agglomération rouennaise (CREA au 1^{er} janvier 2010) et le passage à un système de taxe professionnelle unique à savoir l'importance relative des dotations perçues par la ville. Le produit des impôts ne représente que **38,01%** alors que les dotations de l'Etat et de la CAR, sur lesquelles la ville n'a pas de prise, constituent environ **43,29%** du total des recettes réelles de fonctionnement. La répartition étant quasi-identique à l'an passé.

Structures des principales recettes de fonctionnement dans le total des recettes réelles (hors recettes de cessions d'actifs)
2005 - 2009

	2005	2005 (2)	2006	2007	2008	2009
Impôts directs locaux	34,83 %	35,67 %	36,43 %	35,50 %	36,12 %	38,01 %
Dotations de la C.A.R.	14,00 %	14,33 %	14,45 %	14,02 %	14,09 %	13,81 %
Dotations de l'Etat (y compris compensations fiscales)	30,39 %	31,12 %	30,83 %	29,50 %	29,38 %	29,49 %
Recettes autres (1)	20,78 %	18,88 %	17,99 %	20,98 %	20,41 %	18,69 %

(1) Les « autres recettes » se composent des recettes exceptionnelles, des subventions de fonctionnement et des recettes des services.

(2) Hors cession d'actif conformément à la M14, version après le 01/01/2006

1.2.1.1 Les dotations de l'Etat : 45,36 M€

Ce poste récapitule l'ensemble des concours financiers de l'Etat au profit de la Ville de ROUEN.

Il se décompose de la manière suivante :

- les dotations de l'Etat hors compensations fiscales pour **42,25 M€**,
- les compensations fiscales liées à des exonérations décidées par le législateur, sur la taxe d'habitation, et sur les taxes foncières bâties et non bâties pour **3,11 M€**.

Il a évolué de la façon suivante. CA04/CA05 = +0,6% ; CA05/CA06 = +0,72% ; CA06/CA07 = +0,47% ; CA07/CA08 = +0,74% et CA08/CA09 = - 0,97%.

Au sein de ce poste, la dotation forfaitaire représente **85,49 %** (**84,99%** en 2008 et **85,15%** en 2007).

Les compensations fiscales décidées par la loi au titre de la taxe d'habitation et du foncier bâti ainsi que les abattements de base de taxe professionnelle conservés par la ville de Rouen représentent **3,11 M€** et sont un peu en retrait par rapport à 2008 (**3,43 M€**). Cette baisse résulte pour l'essentiel de la diminution de la dotation de compensation de la taxe professionnelle qui joue un rôle de variable d'ajustement au sein de l'enveloppe de dotation distribuée par l'Etat aux collectivités locales.

1.2.1.2 Les dotations de la Communauté d'Agglomération Rouennaise : 21,24 M€

Depuis sa création, la CAR (Communauté d'Agglomération de Rouen) devenue la CREA au 1^{er} janvier 2010 verse à la ville de Rouen deux types de dotations. Elles se composent en **une attribution de compensation et une dotation de solidarité communautaire**.

	2005	2006	2007	2008	2009
Dotation de Solidarité Communautaire	2 260 825,00	2 819 826,00	3 241 311,00	3 656 054,00	3 692 124,00
Attribution de Compensation	18 434 626,00	18 395 206,00	18 355 786,00	18 316 368,00	17 548 508,00
TOTAL	20 695 451,00	21 215 032,00	21 597 097,00	21 972 422,00	21 240 632,00

L'attribution de compensation a diminué de **4,19%** du fait des transferts de l'Office de Tourisme et du Syndicat Mixte de l'Aéroport Rouen – Vallée de Seine, opérés au profit de la CAR durant l'année 2009. La DSC reste relativement stable à **3,7 M€**.

1.2.1.3 Le produit des impôts directs : 58,47 M€

Le produit des impôts directs correspond aux impôts ménages (taxe d'habitation et taxes sur le foncier bâti et non bâti). Il s'élève en 2009 (y compris rôles supplémentaires) à **58,47 M€**. Il prend en compte la stabilité des taux d'imposition et l'évolution des bases de l'ordre de **3,4%** (dont **2,5%** au titre de la revalorisation forfaitaire annuelle votée par le parlement pour la TH et le FB).

1.2.1.3.a Les bases d'imposition

Evolution des bases définitives depuis 2005 (en millions d'euros) :

En M€	2005	%	2006	%	2007	%	2008	%	2009	%
Taxe d'habitation	122,24	4,40%	125,34	2,53%	127,73	1,90%	133,75	4,71%	138,98	3,91%
Taxe foncière bâti	130,21	2,38%	133,60	2,61%	136,41	2,10%	139,64	2,37%	143,92	3,06%
Taxe foncière non bâti	0,21	-4,55%	0,23	6,13%	0,24	4,72%	0,24	- 0,80%	0,24	- 0,14%
TOTAL	252,66	3,32%	259,17	2,57%	264,38	2,01%	273,64	3,50%	283,14	3,47%

Au total, les bases ont été caractérisées par une croissance de **3,47%** entre 2008 et 2009. Ce dynamisme est surtout le résultat de la forte augmentation des bases de la taxe d'habitation (**+3,91%**) et de la taxe foncière (**+3,06%**) qui résulte de l'impact des nouvelles constructions.

Pour information, voici l'évolution des bases de taxe professionnelle (pour la seule ville de Rouen) :

En M€	2005	%	2006	%	2007	%	2008	%	2009	%
Taxe Professionnelle	223,02	8,60%	223,31	0,13%	227,00	1,65%	225,79	-0,53%	222,91	-1,27%

Comparaison de l'évolution des bases d'imposition de la ville de Rouen par rapport aux grandes villes Haute Normandie et Basse Normandie :

	Evolution 2008/2009 Le Havre	Evolution 2008/2009 Caen	Evolution 2008/2009 Evreux	Evolution 2008/2009 Rouen
Taxe d'habitation	1,51 %	2,34 %	2,72 %	3,91 %
Taxe sur le foncier bâti	2,73 %	3,89 %	4,74 %	3,06 %

Evolution des bases définitives de la ville de Rouen entre 2005 et 2009 :

	2005	2006	2007	2008	2009
Taxe d'habitation	+ 4,4 %	+ 2,5 %	+ 1,9 %	+ 4,71 %	+ 3,91 %
Taxe foncière	+ 2,38 %	+ 2,6 %	+ 2,1 %	+ 2,37 %	+ 3,06 %
Taxe sur le foncier non bâti	- 4,55 %	+ 6,1 %	+ 4,72 %	- 0,8 %	- 0,14 %

L'évolution positive des bases reflète la dynamique urbaine de Rouen.

1.2.1.4 Les autres recettes fiscales ou assimilées et dotations: 6,10 M€

Il s'agit du fond départemental de la taxe professionnelle mais aussi des droits de mutation, de différentes taxes perçues au profit de la ville comme la taxe sur l'électricité (**2.108.541 €**), la taxe de séjour (**163.827 €**) ou la taxe due sur les emplacements publicitaires (**173.781 €**).

1.2.1.4.a Le fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP): 0,30 M€

Ce fonds est géré par le Département de la Seine-Maritime ; il est alimenté par le produit de l'écrêtement des bases de taxe professionnelle provenant des établissements dits « exceptionnels ». Ces derniers possèdent des bases de taxe professionnelle rapportées à la population de la commune d'implantation deux fois supérieures à la moyenne nationale des bases communales de taxe professionnelle par habitant.

Ce fonds est ensuite réparti par le Département notamment en faveur des communes dites « concernées » lorsque le nombre de salariés de l'établissement se situant à proximité (à savoir Renault Cléon) résidant dans la commune en l'occurrence Rouen multiplié par 4 représente au moins **1%** de la population totale de la commune.

La ville de Rouen s'est ainsi vu attribuer par le Conseil Général une somme de **303.534 €** au titre du FDPTP (**607.067 €** en 2008).

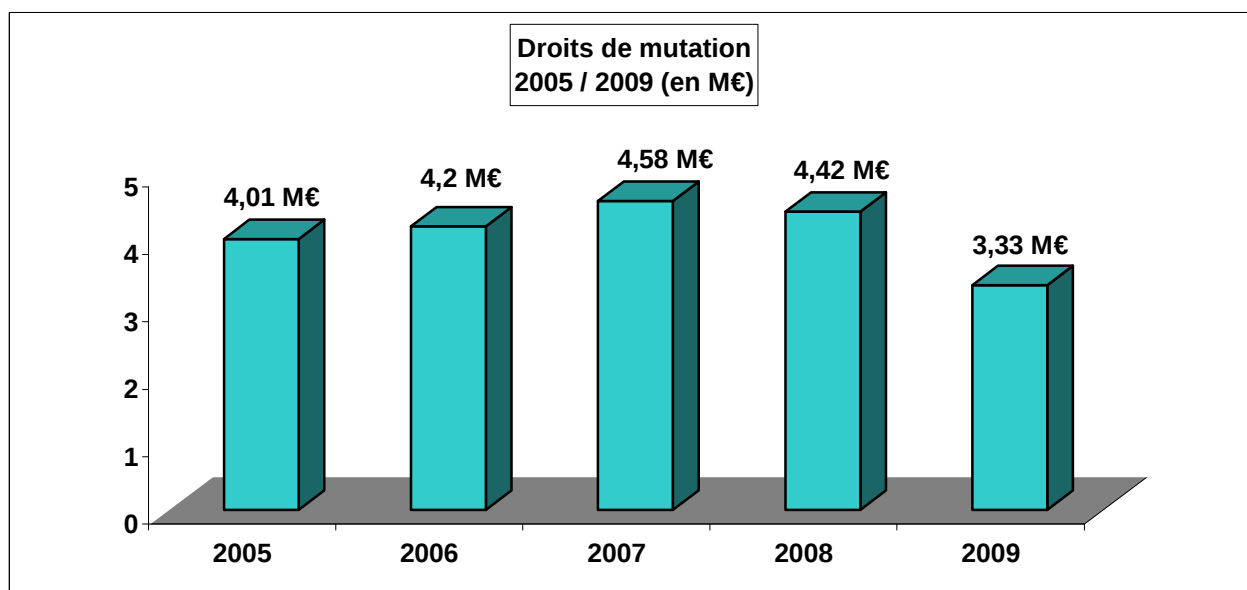
A noter qu'il s'agissait de la dernière année où la ville a perçu l'intégralité du Fonds Départemental de Péréquation de la TP (**303.534 €**) compte tenu de la sortie de la ville du dispositif en 2009 comme cela a été exposé lors du vote du budget primitif. La ville n'est plus éligible au dispositif à compter du 1^{er} janvier 2010.

1.2.1.4.b Les autres recettes fiscales et assimilées : 5,80 M€

Ce poste passe de **6,75 M€** à **5,80 M€**, soit une diminution d'environ 1 M€. Cette évolution est la conséquence de la perte de ressource liée aux droits de mutation. Ainsi, le CA 2008 avait constaté une ressource de **4,4 M€** pour **3,3 M€** en 2009. Cette baisse résulte de l'effondrement du marché immobilier en 2009 qui ne se redresse pas vraiment, semble-t-il en 2010.

Le niveau de la taxe de séjour (**163.827 €**) est légèrement supérieur à celui constaté en 2008 (**161.766 €**) et est désormais perçu par la CREA suite au transfert de la compétence tourisme.

Evolution des droits de mutation de 2005 à 2009 :



1.2.1.5 Exploitations et recettes diverses des services : 16,52 M€

Ce poste fait l'objet d'une quasi stagnation de **1,70%** (**16.806.093 €** en 2008, **16.518.539 €** en 2009).

On peut noter un montant de droits de stationnement identiques à 2008 (**1,5 M€**) alors même que la prévision espérait des recettes à hauteur de **1,9 M€**.

1.2.1.6 Les recettes exceptionnelles hors cessions d'actifs : 0,56 M€

➤ Recettes exceptionnelles : 0,56 M€

Ce montant prend en compte le dénouement de certains contentieux ou encore le remboursement d'assurance suite à divers sinistres.

1.2.1.7 Les subventions de fonctionnement : 2,01 M€

Ce poste recense les subventions versées **par l'Etat** (participation au fonctionnement de l'Ecole Régionale des Beaux Arts et du Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen), **par la Région** (participation au fonctionnement des gymnases, des stades et des piscines) et **du Département** (fonctionnement du Conservatoire, aide en faveur de la jeunesse avec l'opération tickets sports,...).

L'aide de ces différents partenaires hors subventions liées au personnel (emplois jeunes notamment) s'élève à **2.012.871 €** en 2009 contre **1.406.108 €** en 2008. Cette augmentation résulte de la subvention du département dans le cadre du partenariat de gestion du Muséum d'Histoire Naturelle.

1.2.1.8 Les autres recettes des services : 3,56 M€

Ce poste budgétaire se décompose en 2 grandes masses distinctes :

- Les recettes liées aux **charges de personnel** (remboursement assurance, participation salarié tickets restaurants etc ...) sont en légère diminution de **- 3,97%** pour s'élever à **2,29 M€** en 2009 contre **2,38 M€** en 2008. Ces recettes sont caractérisées par des évolutions très contrastées d'une année sur l'autre.

- Les recettes issues de la gestion active de la dette diminuent, passant de **3,62 M€** à **1,26M€**. Ces évolutions résultent du comportement des produits structurés (SWAPS) sensibles aux variations de pente et pour laquelle des conditions de marché constatées en 2009 n'ont pas été aussi favorables que les années passées.

En effet, le taux d'intérêt variable perçu au titre de ces SWAPS était supérieur à **8%** début 2008, avoisinait **3,60%** début 2009 pour être proche de **0%** fin 2009. Ces contrats peu profitables pour la ville ont fait partie du réaménagement conclu avec NATIXIS en décembre 2009. La négociation menée autour de ces produits structurés, et pour les plus dangereux de leur disparition a également eu des répercussions sur les dépenses qui passent de **3.599.200 €** en 2008 à **595.800€** en 2009.

1.2.2 – Evolution des dépenses

* Evolution des taux de réalisation des crédits de fonctionnement.

Evolution des taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement

	2005	2006	2007	2008	2009
Crédits ouverts	132,98	135,59	142,88	147,49	144,48
Montants mandatés	128,93	131,48	139,36	143,69	139,62
Taux de réalisation	96,95%	96,97%	97,51%	97,42%	96,63%

Le tableau ci dessus indique qu'en 2009 le taux d'exécution se maintient à un niveau équivalent à celui constaté les années antérieures.

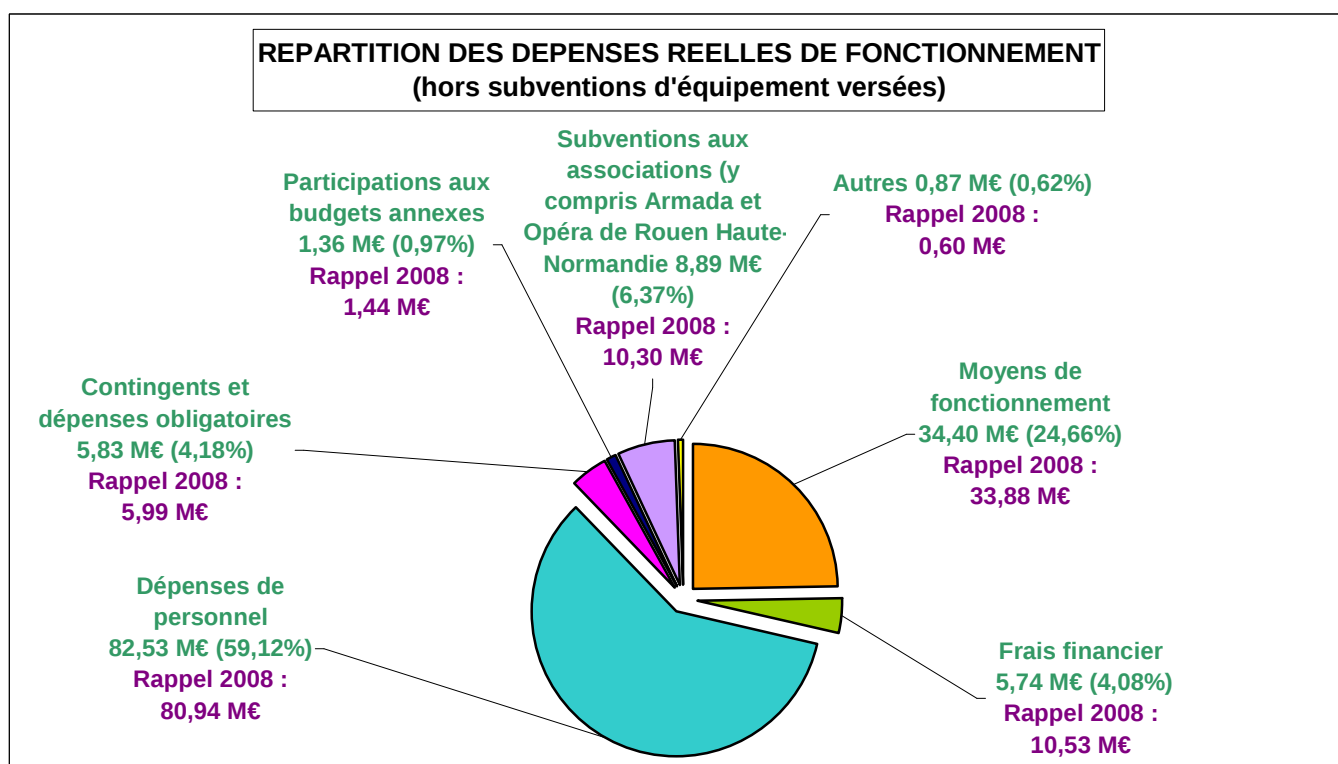
	2006	2007	Evolution 2006/2007	2008	Evolution 2007/2008	2009	Evolution 2008/2009
Dépenses réelles de fonctionnement (hors subventions d'équipement versées)	131 477 166 €	139 363 057 €	6,00 %	143 690 037 €	+ 3,10 %	139 627 425 €	- 2,83 %

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors subventions d'équipement et fonds de concours versés) passent de **143.690.037 €** en 2008 à **139.627.425 €** en 2009 soit **- 2,83%**.

Une fois corrigées de la variation liée aux mouvements des SWAPS, les dépenses réelles de fonctionnement varient de CA2008 à CA2009 de **- 0,77%**.

L'évolution globale des dépenses de gestion (hors dépenses liées aux intérêts de la dette et des SWAPS) est de **- 0,77%** par rapport à **+ 2,64%** de CA2008 à CA2009.

Le fonctionnement général des services (**+ 1,71%**) subit une légère augmentation liée à une consommation plus importante de l'affranchissement, une augmentation des impôts et taxes foncières ainsi que du gaz et du chauffage urbain.



* Des charges de personnel maîtrisées : 82,53 M€

Les charges de personnel au sens strict (chap 012 uniquement) représentent **57,9%** des dépenses réelles de fonctionnement.

Les charges de personnel (y compris formations, COSC, SOFCAP, ...) représentent **59,12%** des dépenses réelles de fonctionnement (**56,70%** en 2008). Outre la masse salariale, ces dépenses comprennent principalement la participation versée au titre des tickets repas (T.R), les frais de formation du personnel, le contrat de prévoyance sociale (SOFCAP), les subventions versées au COSC (comité des œuvres sociales et culturelles) et la mutuelle du personnel.

L'ensemble des dépenses augmente de **+ 1,91%** par rapport à 2008. Mais la masse salariale (traitements, charges et titres repas), quant à elle, progresse de **+ 1,96 %**.

- **La résorption de la précarité** : Soucieuse d'affirmer sa volonté en matière d'intégration d'agents en situation précaire, la ville a, en 2009, initialisé un programme de résorption de l'emploi précaire (emplois d'insertion, horaires/vacataires, temporaires).

Ainsi, l'application de la Charte de résorption de la précarité conjuguée à la mise en œuvre de la phase 1 du programme de résorption de l'emploi précaire, a permis d'intégrer 74 agents sur des postes permanents au 1^{er} décembre 2009.

	CHARTRE	PROGRAMME
Horaires	18	24
Temporaires	12	7
Apprentis	1	0
CA	2	3
CAE	1	5
Agents à temps complet	0	1

Par ailleurs, il convient de relever que sur un total de 49 recrutements effectués en catégorie C, 34 le sont dans le cadre de la Charte de résorption de la précarité.

- **Les dispositifs d'emplois aidés** (Contrat d'Avenir et Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) : La consommation des crédits en 2009 correspond à **835 K€** soit **87,87%** en dépenses et à **378 K€** soit **77,27 %** en recettes.

- **La Valeur du point d'indice** : Pour l'exercice 2009, une première hausse est intervenue au 1^{er} juillet de **+ 0,5%** suivie d'une seconde au 1^{er} octobre 2009 de **+ 0,3%** soit une hausse globale de **+ 0,325%** en année complète.

Budgétairement, cette mesure représente pour 2009, une dépense de **260.148 €**.

- **Le régime indemnitaire** : **95,7%** des crédits prévus en 2009 ont été utilisés.

- **Les heures supplémentaires** : Contrairement à l'exercice 2008 (Armada) les heures supplémentaires pour 2009 sont revues à la baisse pour parvenir à un total de **974,8 K€** au lieu de **1,2 M€** en 2008, soit une diminution de **225 K€**. Il s'agit pour partie d'heures supplémentaires en lien avec des événements (**179 K€**), mais également des heures inhérentes à l'activité des services ou relatives aux scrutins ayant eu lieu au cours de l'exercice (élections européennes et professionnelles).

- **La Garantie individuelle du Pouvoir d'Achat** : ce dispositif de nature indemnitaire visait à compenser les pertes du pouvoir d'achat. Cette ligne de dépense s'est élevée à **36 K€** pour l'année 2009.

Bilan pluriannuel des mouvements de personnel inscrits dans le cadre de la mobilité interne :

Année	Situations individuelles	DONT mobilité interne (hors reclassement)
2005	76	46
2006	72	51
2007	51	65
2008	59	41
2009	38	26
TOTAL	296	229

1.2.2.1 Le poste « contingents, dépenses obligatoires et dépenses diverses » : 5,83 M€

Ce poste recense essentiellement la participation de la ville au Centre communal d'action sociale (CCAS) pour **3.677.000 €, + 3,18%**.

Les autres dépenses recensées au sein de ce poste budgétaire sont notamment :

- la participation versée au **centre social Saint Vivien** destinée à faire face à son déficit de fonctionnement pour **236.432 €**,
- les participations de la ville au fonctionnement **de l'A.G.E.M.U.R**, association chargée de la gestion des écoles de musique pour **461.000 €** et au fonctionnement des écoles privées pour **531.570 €**,

1.2.2.2 Participations aux budgets annexes : 1,36M€

La participation versée par le budget principal au profit des budgets annexes ne concerne que **le Théâtre Duchamp Villon** pour un montant de **1.363.035 € TTC**. Cette participation d'équilibre représente plus de **75%** des besoins de financement générés par l'activité du Théâtre Duchamp Villon.

La subvention d'équilibre versée a permis d'assurer les besoins réels liés à la totalité de la saison artistique du Théâtre Duchamp Villon en 2009.

1.2.2.3 Subventions aux Associations et participation versée à l'E.P.C.C. opéra Rouen-Normandie : 8,89 M€

Les sommes versées à l'EPCC et aux associations s'élèvent à **8.893.535,62 €** en 2009 contre **10.299.371 €** en 2008. L'EPCC a bénéficié d'un versement de **2.589.495 €** en 2009 au lieu de **3.186.974 €**. La région s'est particulièrement engagée depuis 2008 et poursuit son effort en 2010 pour **1 M€** supplémentaire dans le soutien de l'EPCC, montant qui s'ajoute aux **2 M€** versés en 2009.

Les subventions aux associations passent de **7.112.397 €** à **6.304.040 €** entre 2008 et 2009. Cette baisse est notamment liée au transfert de l'Office de Tourisme à la CREA, à une moindre charge de l'Armada pour l'année, à l'arrêt de certaines activités associatives telles l'atelier santé de la Boussole repris en interne par la Ville.

1.2.2.4 Contentieux et titres annulés : 0,75 M€

Ce poste peut connaître des variations significatives d'une année sur l'autre en fonction de l'importance des titres annulés sur les exercices antérieurs et des créances irrécouvrables. L'année 2009 a supporté une envolée du montant des créances irrécouvrables (**224.355 €** en 2009, **169.220€** en 2008) qui révèle les difficultés financières des Rouennais les plus fragiles.

1.2.2.5 Les moyens de fonctionnement des services : 34,40 M€

Au global, le montant des charges affectées au fonctionnement des services progresse de **1,62%** pour s'établir à **34,40 M€**.

Cette évolution significative comme en 2008 résulte pour l'essentiel des coûts des fluides et de l'énergie ainsi que de la montée en charge des loyers de maintenance du PPP.

Evolution de la consommation du poste « moyens des services » depuis 2006								
Euros	2006	%	2007	%	2008	%	2009	%
Moyens de fonctionnement	30 197 951	2,83%	32 285 003	6,91%	33 876 500	4,93%	34 403 406	1,55%
Fonctionnement général	16 330 826	7,14%	18 109 815	10,89%	18 904 668	4,39%	19 203 566	1,58%
Interventions et moyens de fonctionnement	13 867 124	-1,81%	14 175 188	2,22%	14 971 832	5,62%	15 199 840	1,52%

1.3 - Evolution détaillée des recettes et des dépenses d'investissement

1.3.1 – Evolution des recettes

- **Le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée, la taxe locale d'équipement, les amendes de police, : 12,29 M€**

Ce poste budgétaire passe de **7,43 M€** à **12,29 M€**, cette hausse est notamment dû au dispositif d'avance du FCTVA dans lequel la ville s'est inscrite et qui a permis à la collectivité de disposer d'une ressource supplémentaire de **4,8 M€**. Le produit des amendes de police s'est également bien comporté avec une augmentation de **320.000 €** pour s'établir à **3 M€**.

En revanche, la taxe locale d'équipement s'effondre passant de **1 M€** en 2008 à **0,40 M€** en 2009, ceci est le corollaire de la baisse des investissements suite à la crise économique.

- **Les subventions d'investissement : 7,92 M€**

Parmi les subventions encaissées en 2010, on peut citer l'Agglomération et l'ANRU pour l'aménagement des axes structurants TEOR (**659.930 €** et **1.530.000 €**), le FEDER et l'Agglomération pour l'Auberge de Jeunesse (**400.000 €** et **425.618 €**), ou encore **896.525 €** pour l'aménagement du secteur Grammont par l'ANRU.

Un tableau récapitulatif est joint en fin de présentation.

- **Les recettes de cessions d'actifs : 22,84 M€.**

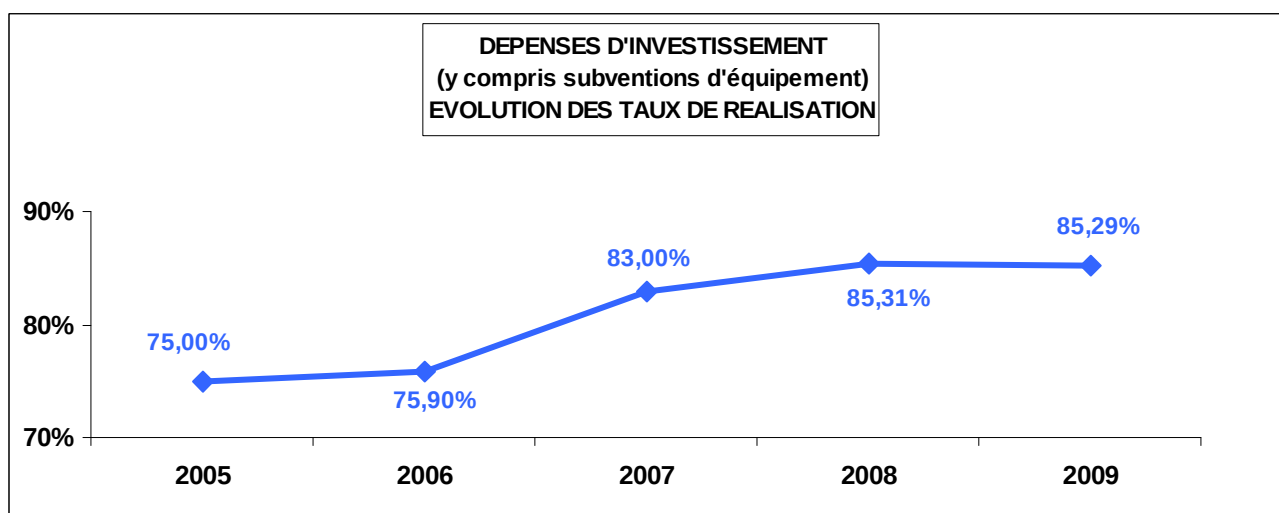
Le poste comprend les **20 M€** de cession d'une partie du Pôle Culturel Grammont au CG76 pour héberger les archives départementales.

1.3.2 – Evolution des dépenses

Evolution des taux de réalisation des crédits d'investissement.

La gestion de l'ensemble de nos investissements sous la forme d'autorisations de programme et de crédits de paiement atteint en 2009 un niveau particulièrement élevé du fait d'un travail régulier de suivi avec les services et d'une gestion rigoureuse des reports. Depuis la généralisation en 2002 à l'ensemble des investissements d'une gestion pluriannuelle, les taux d'exécution constatés chaque année n'ont cessé de s'améliorer. Ils correspondent au rapport entre les crédits mandatés au budget et les crédits prévus.

En effet, ils sont passés de **59%** en 2002 à près de **70,50%** en 2003, aux environs de **75%** en 2004, 2005, 2006, pour atteindre en 2007 près de **83%**, depuis 2008 à environ **85%**. Ces taux de réalisation des dépenses d'investissement tiennent compte des subventions d'équipement et des fonds de concours. Ces derniers financent, en effet, des dépenses d'investissement dont la maîtrise d'ouvrage n'est pas assurée par la Ville de Rouen.



Le montant total mandaté en 2009 concernant les investissements s'élève à **58,42 M€**.

**Tableau des investissements *
(en euros)**

	2005	2006	2007	2008	2009
Investissements (1) (y compris subventions d'équipement)	29 768 644	40 851 802	49 642 347	45 254 094	58 428 453
Dont investissements directs	28 398 584	35 702 307	42 800 424	32 306 799	47 448 523
Taux de réalisation des investissements directs (hors subventions d'équipement)	74,90 %	87,39 %	86,20 %	71,40 %	81,20 %
Besoin de financement budgétaire de l'année	17 180 522	22 400 418	22 970 518	30 238 450	16 257 593
Emprunts réellement souscrits (2)	21 000 000	16 000 000	25 100 000	22 940 000	25 000 000
Emprunts réellement souscrits / investissements	70,54 %	39,17 %	50,56 %	50,70 %	42,79 %

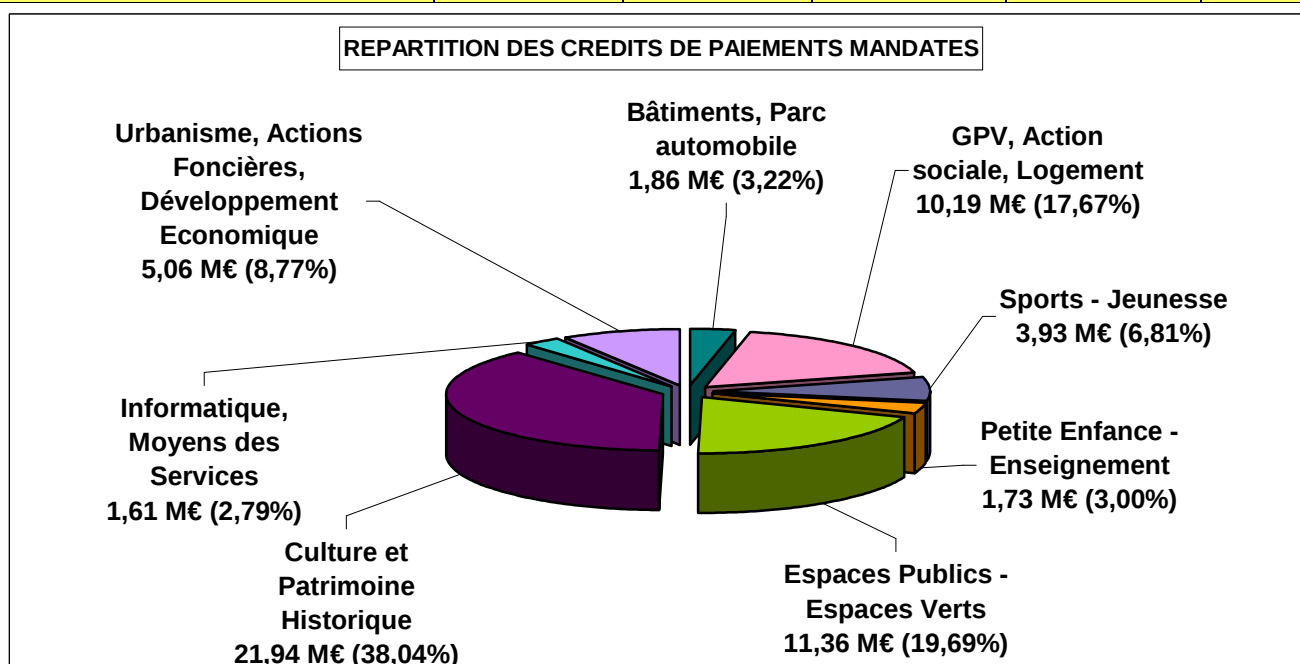
* ces investissements comprennent également les subventions versées aux maîtres d'ouvrages extérieurs (Etat, Département, bailleurs sociaux)

(1) y compris immobilisations financières

(2) Emprunts réellement souscrits dans l'année après prise en compte des reports antérieurs.

Comparaison entre les dépenses d'investissement mandatées (y compris subventions d'équipement et fonds de concours) et la mobilisation de l'emprunt entre 2005 et 2009 :

	2005	2006	2007	2008	2009
Travaux et acquisitions	28 398 584	28 564 434	35 227 807	32 044 543	46 898 023
Subventions d'équipement et Fonds de concours	918 991	5 149 595	7 997 178	12 947 295	10 979 929
Autres investissements	451 069	7 137 873	6 417 363	262 256	550 501
TOTAL	29 768 644	40 851 902	49 642 348	45 254 094	58 428 453
Emprunts souscrits	21 000 000	16 000 000	25 100 000	22 940 000	25 000 000
Rapport entre dépenses d'investissement et les emprunts souscrits	70,54 %	39,17 %	50,56 %	50,69 %	42,79 %



1.4 – La gestion de la dette

1.4.1 – La dette propre

L'incertitude qui pesait sur les marchés financiers en 2008 a perduré tout au long de l'exercice 2009 et promet d'exister encore en 2010.

Aussi, afin de se prémunir des difficultés rencontrées fin 2008 en pleine crise de liquidité pour trouver le financement indispensable au bouclage de l'exercice 2009, la ville de Rouen a anticipé la souscription des emprunts de fin d'année.

Les contrats de prêts jusqu'à lors traditionnellement signés au cour du dernier trimestre de l'exercice, ont pour les premiers été conclus dès juin 2009. Le choix retenu a été de prendre des produits simples et sécurisés pour contrebalancer le risque déjà présent dans le stock de dette préexistant.

C'est dans ce contexte qu'a été signé le contrat BEI-ANRU proposé par DEXIA. Il s'agit d'un produit en taux variable pur assorti d'une marge bonifiée à 60 centimes par la Banque Européenne d'Investissement (BEI), d'une durée totale de 20 ans, et à un taux parmi les plus compétitifs du marché, à savoir euribor 3 mois + **0,60%** soit **1,25%** environ le 31 décembre 2009.

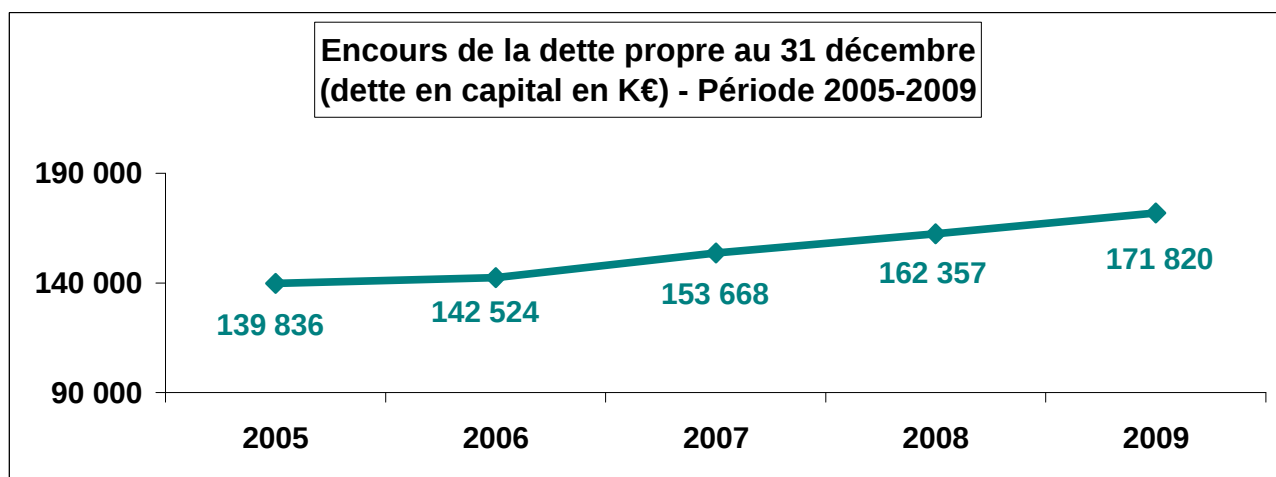
Ce contrat est adossé aux projets menés par la collectivité dans le cadre des conventions signées avec l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU). Au terme de l'étude de la candidature de Rouen, le montant total des financements éligibles au titre de ce dispositif a été évalué à **26,8 M€**.

20 M€ ont été mobilisés au cours de l'exercice 2009. Le solde, soit **6,8 M€** le sera en 2010 aux mêmes conditions financières.

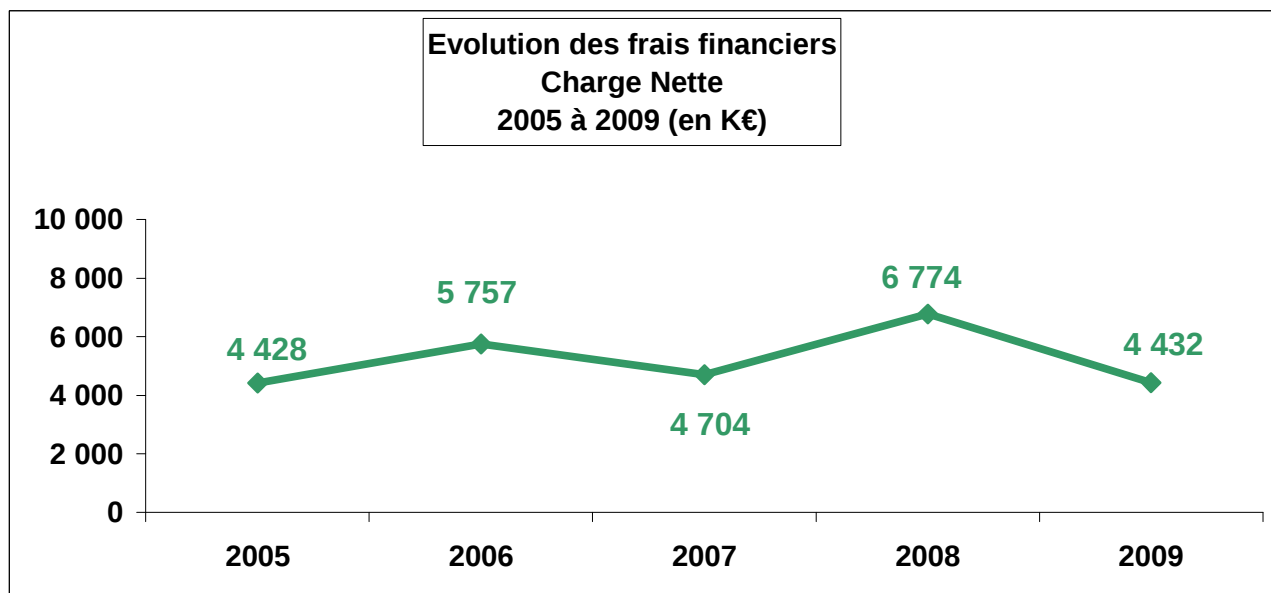
Pour compléter le financement des investissements 2009, la ville de Rouen a souscrit un prêt PPU (Prêt Projet Urbain) auprès de la Caisse des Dépôts pour **5 M€**. Ce prêt, adossé aux opérations menées sur la quartier Grammont, correspond aux critères bancaires exigés par la municipalité.

Il s'agit en effet d'un contrat sur 20 ans dont le taux variable correspond au taux servi sur le Livret A majoré de **0,70%**. Il est à ce jour de **1,95%** et n'est susceptible d'être révisé que 2 fois par an.

Ainsi, la ville a emprunté **25 M€** pour financer les investissements de l'exercice 2009. Compte tenu des amortissements en capital réalisés en cours d'année, le stock de dette était au 31 décembre de **171,82 M€** au titre du budget principal soit une augmentation de **5,83%** au regard des **162,36 M€** constatés le 31 décembre 2008. La dette par habitant progresse ainsi de près de **86€** pour atteindre **1.558,09 €** fin 2009. A titre de comparaison, la dette moyenne fin 2008 par habitant était de **1.086 €** pour les communes de plus de 100.000 habitants hors Paris (source DGCL).



Les frais financiers nets, soit après intégration des flux de swap, ont pour leur part très fortement diminué, **-35%** entre 2008 et 2009.



*dont SWAP et subventions en annuités

Détail de l'évolution des frais financiers après prise en compte des opérations de SWAP :

	2006	2007	Evolution	2008	Evolution	2009	Evolution
Intérêts de la dette et frais financiers (hors SWAP)	5.349.617	5.419.448	+ 1,31%	6.797.282	+ 25,42%	5.095.430	- 25,04%
Dépenses liés aux SWAPS	2.132.920	3.533.067	+ 65,64%	3.599.200	+ 1,87%	595.700	- 83,45%
Sous total des frais financiers payés	7.482.537	8.952.515	+ 19,65 %	10.396.482	+ 16,13 %	5.691.130	- 45,26 %
Recettes liées aux SWAPS	1.725.466	4.248.217	+ 146,21%	3.622.820	- 14,72%	1.258.271	- 65,27%
TOTAL	5.757.071	4.704.298	- 18,29%	6.773.662	+ 43,99%	4.432.859	- 34,56%

Cette tendance s'explique partiellement par un effet conjoncturel lié à la crise économique. Les taux d'intérêt sont, et demeurent durablement, particulièrement bas. A titre d'exemple l'euribor 3 mois cotait **0,70%** fin 2009 contre **2,89%** fin 2008 après avoir frôlé **5,40%** en octobre 2008. En conséquence, les intérêts de dette payés sur cet index, comme sur l'ensemble des autres index monétaires, sont mathématiquement faibles.

Ces variations des taux courts de la zone euro impactent directement plus de **56%** de la dette de la ville selon la dernière étude menée en date du 03 mars 2010 par le cabinet Finance Active, le conseil en gestion de dette de la ville.

Mais ces circonstances exogènes ne constituent pas l'explication principale de mouvement.

La politique volontariste de réaménagement des emprunts toxiques de la dette a fortement participé à la maîtrise de ce poste.

Deux actions d'envergure ont été menées au cours de l'exercice écoulé.

La première concerne 4 SWAPS contractés avec NATIXIS pour un montant de plus de **23M€**, au titre desquels, si rien n'avait été entrepris, la collectivité aurait vu le taux d'intérêt augmenter de plus de **5%** par an, potentiellement jusqu'en 2024.

Il s'agissait en effet d'une formule de calcul cumulative, déclenchée dès que l'euribor 3 mois devenait supérieur à **6%** ou inférieur à **2%** dont le coût estimé pour la ville avoisinait les **10 M€**.

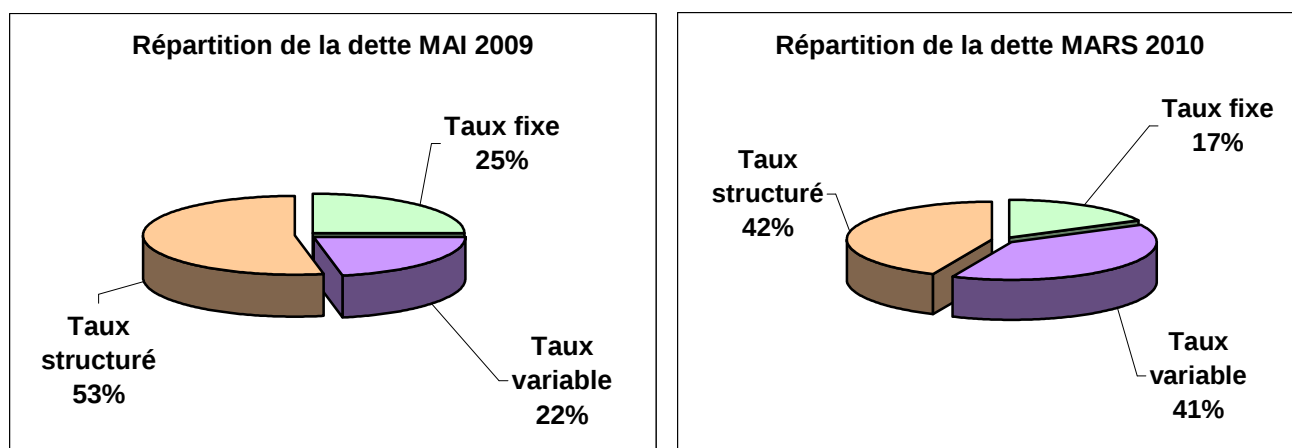
Après négociation avec la banque, un protocole a pu être signé en décembre 2009. En contrepartie du remboursement des sommes « économisées » par la ville sur les premières échéances des contrats, NATIXIS prend à sa charge le dénouement intégral des contrats dangereux. Au terme de cet accord, la ville retrouve une structure d'emprunt classique et simple, à savoir un euribor 3 mois assorti d'une marge.

L'autre dossier d'importance concernait DEXIA auprès de qui la ville possédait un contrat indexé sur le taux de change euro/franc suisse. Cet emprunt des plus risqués et potentiellement très onéreux, a été réaménagé en fin d'exercice 2009.

La stratégie employée consiste à annihiler le risque potentiel du contrat en le répartissant sur un encours plus important. **9 M€** sur les **26,8 M€** du contrat BEI ANRU. A l'issue de cette opération, la ville paie soit un taux fixe de **3,85%** soit un taux variable assorti de la même marge que le contrat BEI ANRU, **0,60%**.

L'action municipale exercée conjointement sur le recours à des financement nouveaux sécurisés et sur le réaménagement des encours les plus dangereux a permis, selon l'étude menée par Finance Active en mars 2010, de modifier en profondeur la structure globale de la dette de la ville de Rouen.

Celle-ci, composée à **53%** de produits structurés en mai 2009, ne l'est plus à ce jour que de **42%**. Cette nouvelle répartition s'est fait au profit des taux fixes et variables qui représentent respectivement **17%** et **38%** de l'encours.

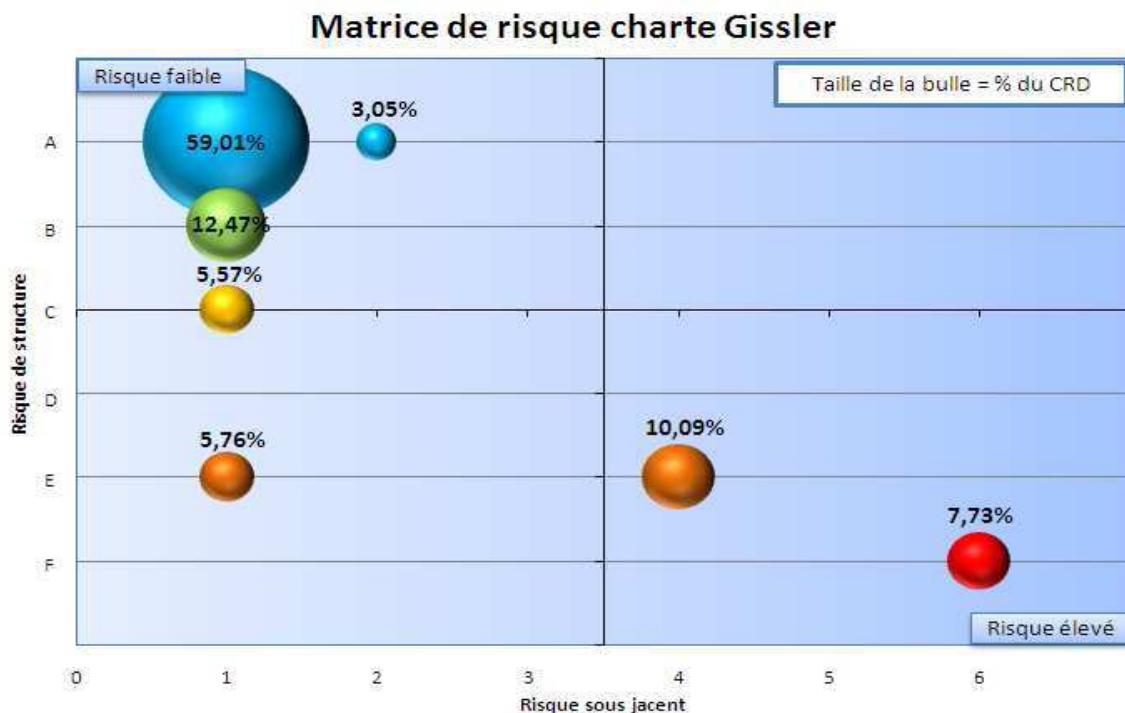


Le coefficient global de risque calculé sur la base des critères de la Charte GISSLER est de **1,88** (sur une échelle 1 à 5).

Cependant, cette démarche n'est à ce jour pas arrivée à son terme car 3 autres contrats et un SWAP devraient prochainement être au centre des négociations que la collectivité entend mener avec les prêteurs.

Il s'agit de 2 contrats souscrits auprès de Dexia, indexés sur des devises (Franc Suisse ou Dollar) et assortis d'un coefficient multiplicateur. L'encours total de ces emprunts est de près 16M€. Leur classification dans la charte Gissler est 4 E.

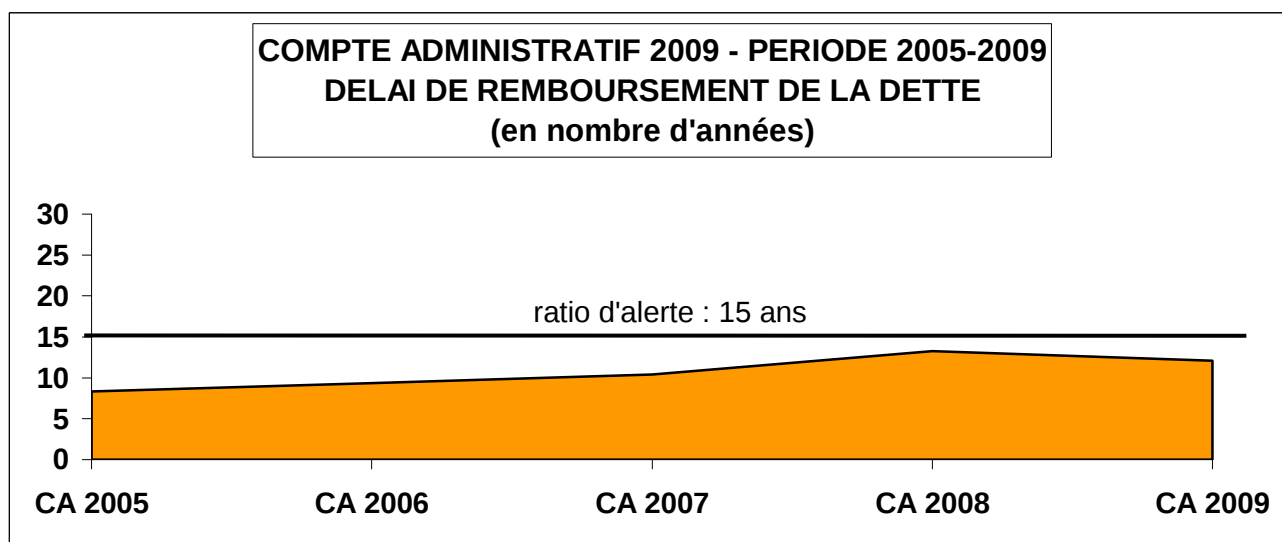
Le dernier contrat concerné et le swap, tous deux hors charte puisque classés 6 F, ont été souscrits auprès de la Royal Bank of Scotland (RBS). La dangerosité de ces produits réside dans leur construction qui fait appel à des taux de change. L'encours total de ces contrats avoisine 13M€.



La capacité de désendettement

La capacité de désendettement indique la durée théorique nécessaire au remboursement de la dette lorsque l'intégralité de l'épargne brute y est consacrée.

Ca ratio est de **12,10 ans** fin 2009 contre **13,26** fin 2008. Dans la mesure où le stock de dette est en augmentation, cette sensible amélioration est exclusivement due à la bonne tenue de l'épargne brute.



1.4.2 – l'endettement à court terme et la dette garantie

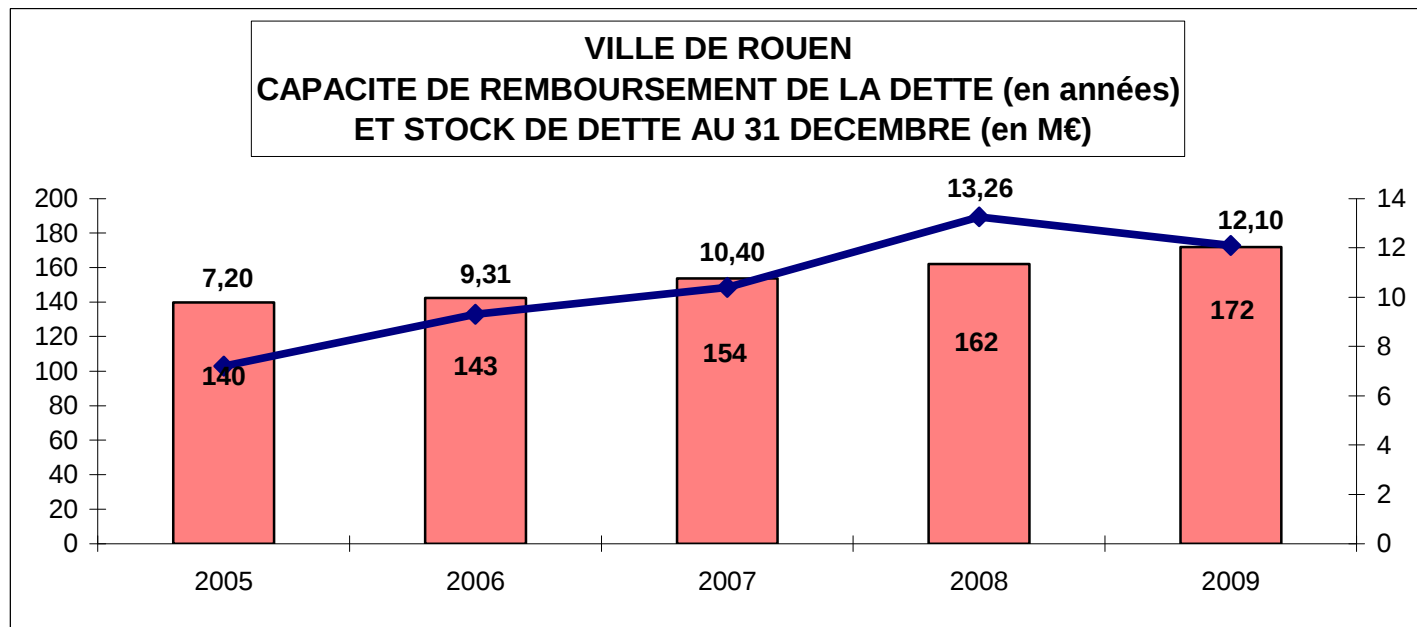
Endettement court terme

La ville dispose de lignes de trésorerie d'un montant total de **29 M€**.

Ces emprunts à court terme, dont la durée est d'un an, servent à faire face aux dépenses de la collectivité sans avoir à mobiliser d'emprunt long terme avant le dernier trimestre de l'exercice.

La consultation menée pour leur renouvellement en septembre 2009 a conduit à la souscription d'un contrat de **15 M€** auprès de la Caisse d'Epargne et **14 M€** auprès de DEXIA.

La charge financière de ces produits sur 2009 est de **143.427 €** contre **825.574 €** en 2008. Cette baisse importante (- **82%**) est d'une part liée à la faiblesse des taux monétaires qui servent de base au calcul des intérêts payés et d'autre part à la mobilisation précoce en juillet 2009 de **20 M€** de l'emprunt BEI ANRU DEXIA ce qui a eu pour effet de limiter le recours aux lignes de trésorerie.



La dette garantie

L'encours de la dette effectivement garanti par la ville est de **146,9 M€** au 31 décembre 2009.

L'essentiel de ces garanties est destiné au logement social. Les principaux bénéficiaires sont Immobilière Basse Seine (**30%**) et l'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC) 76 (**28%**).

Au cours de l'exercice 2009, le Conseil Municipal a accordé la garantie de la ville à des emprunts d'un montant total de **39,58 M€**, essentiellement destinés au financement du logement social et étudiant.

L'amortissement de l'exercice écoulé s'élève à **11,29 M€**, les intérêts à **6,8 M€**.

2./ LA DECLINAISON DU COMPTE ADMINISTRATIF PAR POLITIQUE

2.1 Rouen ville solidaire à l'écoute de ses habitants

L'exécution du budget 2009 permet de mettre en exergue les actions marquantes de l'année, actions qui déclinent les politiques publiques portées par la Ville.

L'expression de la solidarité de la ville envers les Rouennaises et les Rouennais les plus fragiles a été confortée.

Le CCAS a reçu une subvention de **3.677.000 €** sur un budget consolidé de **12.737.595 €**.

Cette contribution participe à l'équilibre des services et établissements pour personnes âgées, (6 résidences, le CLIC des Aînés, aides à domicile, restauration, animations). Elle permet aussi d'assurer les accueils de jour pour les personnes en très grande précarité et l'accompagnement social des personnes en difficulté.

Les autres interventions sociales ont mobilisé notamment le service Emploi et Insertion Professionnelle avec le forum emploi et alternance (**12.165 €**), le service Cohésion territoriale (**44.853 €**), l'Atelier Santé Ville (**55.000 €**). A noter que le contrat urbain de cohésion sociale a mobilisé **863.000 €** dont **200.000 €** de contribution provenant de la Ville.

Le soutien aux centres sociaux, en plus des coûts liés aux bâtiments se monte sur le fonctionnement à **606.305 €** auxquels s'ajoutent les aides liées à des contrats d'avenir et au contrat enfance jeunesse pour **22.919 €**.

Les politiques en direction de l'enfance et de la jeunesse hors masse salariale ont engendrées pour la vie scolaire **1.804.337 €** de dépenses et **804.348 €** de recettes, pour le fonctionnement, l'investissement a été de **478.006 €**. La petite enfance **443.398 €** en dépenses et **2.249.286 €** en recettes, la restauration scolaire **5.091.504 €** en dépenses et **2.199.286 €** en recettes provenant de la participation des familles et de prestations de la caisse d'allocations familiales.

La jeunesse, pour le secteur loisirs a engagé 937.800 € de dépenses et 972.517 € de recettes.

La vie associative, direction gestionnaire de l'ensemble des subventions (cf. annexe au CA 2009) a engagé pour un montant de **9.342.465 €** (328 associations subventionnées). Le nouveau forum des associations a mobilisé plus de 200 associations pour un coût de **32.398 €** et une recette de **7.000 €** provenant des partenaires de la manifestation. Les recettes de location de salle se sont montées à **40.000 €** environ.

L'accueil de Rouennais à l'Hôtel de Ville, dans les mairies de proximité a notamment concerné les affaires civiles, militaires et funéraires mais aussi en 2009 les questions d'hygiène et de salubrité, les occupations commerciales et le stationnement résidentiel. L'ensemble de ces missions a généré **603.000 €** de dépenses et **2.619.777 €** de recettes dont **124.330 €** pour les droits de place. La certification Qualiville a été obtenue en 2008 et renouvelée en 2009, ce qui consacre l'effort collectif des agents de cette direction dans la qualité de l'accueil quotidien des Rouennais.

2.2 Un développement équilibré et respectueux de l'environnement

Construire la Ville Durable de demain nécessite d'une part d'assurer à ses habitants la tranquillité publique et un cadre de vie harmonieux, et d'autre part de rendre possible et les transformations nécessaires et les projets structurants qui permettront à Rouen d'assurer son rang de capitale régionale et de métropole européenne.

Ce double travail sur le cadre de vie et sur les projets ne peut être pérenne que s'il trouve sa légitimité et sa force dans une démocratie participative et locale renforcée et s'il inscrit les exigences du développement durable comme conditions nécessaires de la transformation de la ville.

Enfin, la Ville de Rouen ne peut et ne doit se construire qu'en synergie avec les autres collectivités. Elle devra, en tant que Ville centre, non seulement accompagner les grandes transformations institutionnelles (CREA, Agence d'Urbanisme) mais aussi être moteur des grands projets de demain (Axe Seine, gare Saint-Sever, développement du tertiaire, biotechnologie, renouvellement urbain, écoquartiers,...).

2009 montre un foisonnement d'actions nécessaire pour fonder cette ambition et pour inscrire dans la durée une véritable transformation de la Ville et du cadre de vie des habitants.

2.2.1 – Une nouvelle démarche en matière de développement durable

2009 est l'année de la mise en place dans l'organisation de la Ville d'une direction du développement durable qui, pour réussir à faire évoluer les pratiques dans tous les domaines d'intervention de la Ville, a mené les diagnostics, études et démarches fondatrices d'une véritable politique de développement durable.

A ce titre a été mené à bien un bilan carbone sur l'activité des services et un Plan de Déplacement des Employés en partenariat avec le CHU, la Région, le CCAS et Rouen Habitat (12 500 employés).

Ces deux démarches se déclinent en plans d'actions annuelles pour 2010 et les années suivantes et permettront de mesurer l'effet de nos décisions au profit d'une meilleure prise en compte de l'environnement.

De même, la démarche d'Agenda 21 relancée en 2008 s'est poursuivie et s'est traduite par la réalisation en 2009 des étapes de prédiagnostic, de concertation et de présentation des enjeux stratégiques, de développement durable. Les changements de pratique en matière de développement durable nécessitent un travail d'animation et d'appropriation.

Des actions fortes ont donc été menées sur :

- L'« évènementiel durable » : semaine nationale du développement durable (avril 2009), Fête nationale du vélo (juin 2009), Festival mondial de la terre (juin 2009), semaine européenne de la mobilité (septembre 2009), et sommet de Copenhague où la Ville de Rouen était présente pour affirmer le rôle toujours plus nécessaire des collectivités locales sur ce sujet. Le budget consacré en 2009 pour l'animation est de **36.000 €**.
- L'accompagnement et l'incitation à de nouvelles pratiques (géothermie, écoquartiers des deux rivières et de Luciline, forages d'utilisation d'eau brute, pédibus, management environnemental du parc automobile, marché bio, tri sélectif, économies d'énergie dans les bâtiments municipaux etc...).

Enfin, un effort toujours plus important a été engagé sur les politiques de prévention, de santé environnementale, d'accessibilité :

- En matière d'incendie dans les Etablissements Recevant du Public (E.R.P.), 250 demandes ont été traitées avec en évènement particulier l'ouverture des Docks 76, et une attention particulière sur les hôtels.
- En matière d'accessibilité, 210 demandes avec une instruction renforcée sur le logement et la relance de la Charte Ville Handicap.
- En matière de risques majeurs, la participation de la Ville aux travaux de l'Etat préparatoires à la création du Plan de Prévention des Risques Technologiques (P.P.R.T.) Rouen Ouest.
- En matière d'hygiène, 330 inspections, 700 interventions de désinsectisation et de dératisation.

Deux actions particulières sont à signaler en 2009 :

- La pose de 7 défibrillateurs sur le domaine public en association avec la MATMUT, le SAMU 76 et le Conseil de l'Ordre Régional des Pharmaciens (budget **20.000 €**),
- L'élaboration du plan de continuité d'activité et la gestion de crise liée à la pandémie grippale AH1N1.

2.2.2 – Approfondir la qualité de la concertation avec les Rouennais

La structuration des conseils de quartiers, les outils et méthodes de concertation, voire de co-production ont permis en 2009 d'impliquer de mieux en mieux la démocratie participative et locale dans toutes les activités municipales.

Le budget communication de 14 000 € a permis de produire entre 1 et 3 supports de communication dans chaque conseil de quartier. 12 sessions de formation ont été organisées et les assises de la démocratie participative et locale ont réuni 160 conseillers de quartier.

L'année 2009 a été aussi la première année de mise en œuvre d'un budget participatif (**200.000 €**) sur lequel les conseillers de quartier se sont fortement investis pour prioriser les besoins, consulter la population et rencontrer les habitants.

2.2.3 – Une politique volontariste en faveur des espaces publics

En matière de propreté, un effort particulier a été apporté dans le renouvellement du matériel (**545.000 €**) et dans une réorganisation des services permettant une utilisation plus importante de ces matériels. Un plan corbeille de 300 unités a été mis en œuvre.

En matière de voirie, l'effort budgétaire a été maintenu. Pour autant, la rigueur des hivers actuels oblige à consacrer une part de plus en plus importante aux réparations ponctuelles.

L'augmentation de l'activité de la régie municipale est aussi à signaler. Cette augmentation est en même temps le résultat d'une volonté politique en faveur de la régie et le résultat d'une meilleure organisation et responsabilisation.

Les trois parkings en ouvrages, Vieux Marché, Haute Vieille Tour et Emmurées ont été repris en gestion municipale en fin d'année. Les délégations de service public n'ont pas été reconduites.

En matière de déplacement doux, l'effort continu pour promouvoir ces déplacements et pour, dans un premier temps, créer des continuités dans les aménagements cyclables morcelés de la Ville et augmenter le nombre d'arceaux 2 roues.

En 2009, a eu lieu le premier festival « Graines de jardin » organisé conjointement entre la CAR et la Ville. Cette manifestation a remporté dès sa première édition un vrai succès populaire.

Enfin, il faut signaler, en 2009, un investissement important des élus et des services pour maîtriser les impacts des grands chantiers de centre ville. Pour ce faire, de nombreuses réunions de concertation avec les riverains et les commerçants sont organisées et permettent une réelle optimisation de l'organisation de ces chantiers par les constructeurs (rue aux Ours, place de la Cathédrale, carrefour de la Crosse, ...).

2.2.4 – Assurer le maintien de la tranquillité publique

Faire de la police municipale une police de proximité connaissant le terrain et au service des habitants a été le moteur principal de la réorganisation de la police municipale.

Cette plus grande proximité s'est traduite par une plus grande présence sur le terrain, par une meilleure coordination avec la police nationale, par une augmentation des contraventions (+35%).

Pour accompagner et vérifier de la bonne utilisation des 15 caméras de vidéosurveillance, un comité d'éthique et d'évaluation a été mis en place.

La charte de la vie nocturne a été réactivée pour faire face à la trentaine de plaintes liées au bruit produit par les bars. Trois sanctions administratives ont été prises.

2.2.5 - Un Grand Projet de Ville opérationnel

Après un important travail de refondation du GPV avec tous les partenaires, un avenant à la convention ANRU de 2005, a été signé le 6 juillet 2009.

L'élaboration de cet avenant s'est accompagnée de la mise en place d'un dispositif de pilotage et de conduite de projet particulièrement efficace et mobilisateur. Sur 109 dossiers à instruire lors de la signature de l'avenant, seul 33 dossiers restaient à traiter fin 2009.

Plus concrètement au niveau projet, l'année 2009 a permis d'achever la phase étude des espaces publics du quartier des Sapins en maîtrise d'œuvre interne et des quartiers Châtelet et Lombardie en maîtrise d'œuvre externe. Ces études ont été menées en étroite collaboration avec le conseil de quartier et les habitants. Sur ces trois quartiers, les chantiers vont démarrer en 2010.

Sur le quartier de la Grand'Mare, ce sont les secteurs Sainte Claire, Verdi et centre commercial, dont les études réalisées en 2009, qui connaîtront des chantiers en 2010.

Enfin, le quartier Grammont a vu aboutir plusieurs projets de construction et la transformation complète du quartier est aujourd'hui perceptible par la population.

2.2.6 – Le lancement des projets municipaux en matière d'aménagement urbain

En 2009, de nombreux projets ont contribué à la transformation de la Ville.

Citons à l'Ouest :

- le lancement du chantier du Palais des sports,
- la concertation sur l'écoquartier Luciline,
- l'ouverture des Docks 76 et l'aménagement des espaces publics autour,
- la participation de la Ville au lancement de l'écoquartier Flaubert mené par la CREA.

A l'Est :

- le transfert de la ZAC Aubette Martainville à la CREA a été décidé,
- l'écoquartier des deux rivières est en phase de définition et de concertation avec les partenaires associatifs (plus de 70 actions pressenties).

Au Sud :

- la transformation de Pélissier continue,
- l'étude du réaménagement de la place des Chartreux en lien avec Petit Quevilly et la CREA devrait permettre une désignation d'un ou de plusieurs opérateurs en 2010.

Les ateliers urbains de proximité sur le quartier Grieu/Vallon Suisse et sur la place des Emmurées ont fonctionné et ont fait progresser la définition de ces projets.

Le vaste chantier d'amélioration du plateau piétonnier a commencé en 2009 par les chantiers autour du carrefour de la Crosse.

Enfin, au niveau des études de planification et des autorisations d'occuper le sol, signalons la modification du PLU en mai 2009 et parmi les 885 permis de construire et déclarations préalables, l'instruction et la délivrance du permis de construire du Palais des sports et du permis de construire de l'espace Monet Cathédrale.

2.3 Une ville fière de son passé et forte de son attractivité

2.3.1 - Un projet, une méthode

Le projet politique municipal basé sur trois piliers, l'attractivité, la proximité et le développement durable a débouché sur une nouvelle organisation des services. La priorité de l'année 2009 a été de construire la dynamique du pôle développement/attractivité, constitué des directions du développement culturel, de la dynamique territoriale, des manifestations publiques et de la vie sportive. L'objectif était de traduire en axes stratégiques et opérationnels le projet politique et de construire les fondations indispensables au développement transversal. L'approche intégrée a été privilégiée créant, au-delà des coeurs de métier, les conditions d'une interaction voire d'une interdépendance entre les directions.

Un schéma stratégique en trois phases opérationnelles s'est ainsi dégagé :

En 2009, la définition des schémas directeurs de chaque direction (validés par de nombreuses expérimentations), tous articulés autour de l'objectif central du Pôle : renforcer l'attractivité et le rayonnement de Rouen aux niveaux régional, national et international.

En 2010, la consolidation des dispositifs dans la cohérence de leurs schémas directeurs, de 2011 à 2014, la montée en puissance des opérations.

La méthode choisie est celle de la consultation, du co-financement et de la co-construction des projets comme par exemple le projet Zazimuts en direction des étudiants qui fait intervenir 4 directions (DDT, DC, DMP, DRE) pour un coût total de **21.000 €** en 2009 ou encore le projet FELLINI du conservatoire avec le Cirque Théâtre d'Elbeuf et le lycée Corneille pour un budget total de **78.000 €** en 2009. A partir des pré-requis du projet municipal et de leur traduction stratégique, les différents acteurs internes et externes ont été sollicités pour apporter leur concours, tant dans la réflexion que dans la mise en oeuvre des projets. C'est ainsi l'intérêt partagé de la Ville et des acteurs du territoire qui a été recherché dans la construction de chaque dispositif. L'attractivité et le développement nécessitent tant une convergence de vue qu'une convergence d'action.

Les acteurs économiques, sportifs ou culturels, mais aussi le grand public, sont les premiers ambassadeurs d'une ville. Ils doivent partager et véhiculer le message d'une ville fière de son passé et projetée vers son avenir. Patrimoine et modernité deviennent un seul et même moteur d'un développement, d'une image de marque et d'une singularité à même de fonder l'identité d'un territoire remarquable, dont le potentiel n'a de sens que s'il est exploité.

2.3.2 - La structuration des partenariats professionnels

2009 a été dédiée au renforcement des réseaux :

- Collaboration avec les entreprises et les structures oeuvrant au développement économique du territoire (ADEAR, Chambres Consulaires, clubs d'entreprises etc.), mise en place de politiques partenariales opérationnelles et d'une stratégie de mécénat partagée avec les entreprises dont l'aboutissement concret ne verra le jour qu'en 2010 avec notamment le mécénat de Rouen Impressionnée (**115.000 €** soit plus de 25 % du coût total de la manifestation).
- Mise en place de pilotages conjoints avec les représentants des commerçants, les chambres consulaires et les collectivités territoriales pour un développement du commerce rouennais (8ème pôle commercial de France) dans l'objectif d'un nouveau plan FISAC de centre ville.
- Collaboration avec les associations sportives pour la refonte des conventions d'objectifs pluriannuelles (autour de deux axes : sport professionnel et sport pour tous), pour un total de **2,4 M€** en 2009,
- Rapprochement avec les organismes culturels pour définir les contours d'une nouvelle politique de soutien aux associations et aux compagnies de spectacle vivant allant de l'émergence à la professionnalisation (pour un total de **1,9 M€** en 2009),
- Accompagnement des mutations économiques auxquelles est confronté le territoire : mise en oeuvre d'instances de régulation partagée, notamment au sein du SCOT Rouen/Elbeuf via un moratoire sur les implantations commerciales de périphérie, destiné à maîtriser les effets de dérégulation induits par la Loi de Modernisation de l'Economie,
- Valorisation de l'axe Seine comme colonne vertébrale de la région sur les plans économique, environnemental et culturel
- Développement des projets liés à l'enseignement supérieur artistique : étude avec les Villes du Havre, de Caen et de Cherbourg sur l'autonomie des écoles d'arts, liée au protocole de Bologne pour la délivrance des diplômes d'enseignement supérieur (étude initiée en 2009 dont la quote-part financée par la Ville s'élève à environ **16.000 €**), et préparation à l'habilitation d'un pôle supérieur musique, lié étroitement au Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Rouen qui a fédéré autour de lui l'Université et les Conservatoires de Caen et d'Amiens,
- Mise en oeuvre d'une veille et d'une approche stratégique sur les relations internationales dans une logique de projets communs, d'échanges de savoir-faire et de compétences avec nos villes partenaires.

2.3.3 - Vers un élargissement des publics

La reconquête des publics passe par une offre diversifiée et ambitieuse. Cette ambition renouvelée de la politique d'animation et d'événementiels de la Ville a conduit dès 2008 à restructurer l'offre municipale autour d'une saisonnalité des événements : deux saisons d'animation grand public, Rouen Givrée et Rouen/Mer, coexistent désormais avec deux saisons culturelles, le Printemps de Rouen et un automne dédié à la rencontre entre le patrimoine de la ville et l'art contemporain (Les Dessous du Patrimoine dont le budget s'est élevé en 2009 à **112.000 €** évoluant pour 2010 vers le dispositif Rouen Impressionnée. Plusieurs choix sont venus confirmer l'identité de ces rendez-vous :

- ✓ La reconquête des espaces publics et des lieux publics : la plage de Rouen/Mer (Rouen sur Mer représente un coût total sur 2009 de **270.000 €**), le concert d'ouverture des Terrasses du Jeudi sur les quais bas rive gauche (91.000 € en 2009 sur un budget total des Terrasses de **213.000€**), la patinoire de Rouen Givrée sur la place de l'Hôtel de Ville (**75.000 €** pour la patinoire sur un coût total 2009 de **513.000 €** pour Rouen Givrée), le Village des Sports (**1.400 €** en 2009), les événements du Printemps de Rouen où la ville devient un décor exceptionnel pour le spectacle vivant (près de **220.000 €** en 2009), les temps de rencontre musicale à l'Hôtel de Ville avec les Méridiennes (**15.000 €** en 2009)...
- ✓ Dans le même esprit, un accent particulier a été porté sur le patrimoine : en investissement d'abord avec près de **200.000 €** de restauration du petit patrimoine en 2009 (comme par exemple les statues de l'entrée du MBA) mais aussi avec l'art contemporain qui s'empare des paysages et du patrimoine rouennais avec les « Dessous du patrimoine » et un budget de **112.000 €** en 2009. Enfin, les projections impressionnistes sur les façades de la cathédrale et du Musée des Beaux-Arts sont revenues respectivement à **87.000 €** et **110.000 €** en 2009.
- ✓ Une adéquation de ces événementiels avec les lieux de culture par la participation de nos établissements culturels à l'ensemble des événements portés par la Ville, qu'il s'agisse des Musées, du Muséum, du CRR et du Hangar 23 lors du Printemps de Rouen, ou de l'ERBA sur l'art contemporain,
- ✓ Une corrélation étroite entre « le fond et la forme », par une approche globale permettant aux associations soutenues par la Ville d'être aussi les moteurs de l'animation événementielle : clubs sportifs intervenants sur Rouen Givrée et Rouen/Mer, compagnies de spectacle vivant sur le Printemps de Rouen, place faite à la scène pop/rock rouennaise sur les Terrasses du Jeudi, etc.
- ✓ Des évolutions de nos politiques tarifaires et des modes de médiation pour permettre au plus grand nombre d'entrer dans les lieux culturels et sportifs : périodes de gratuité des Musées, gratuité des inscriptions en bibliothèques, propositions de découverte des lieux culturels et sportifs lors de la semaine des étudiants rouennais « Zazimuts » (**21.000 €** en 2009), nocturnes de découverte du Muséum en direction du grand public et des étudiants (**6.000 €** en 2009), 80 jours d'animation sportives lors de Planète Vacances (**21.000 €** en 2009).

2.3.4 - Un aménagement du territoire essentiel au développement

Une politique d'attractivité ne peut se penser sans le développement qui la conditionne. A cet effet, la logique d'aménagement du territoire est un objectif central du Pôle.

Ceci s'est traduit en 2009 par l'élaboration d'un PPI exigeant et éminemment transversal. Ainsi, le plan patrimoine a été conçu en lien étroit avec le plan Fisac Centre-Ville, prenant en compte la redynamisation touristique et commerciale de certains quartiers du centre historique. Ce plan Fisac intègre aussi un projet de nouvelle signalétique touristique, commerciale et patrimoniale. Par ailleurs, un important effort d'amélioration des infrastructures culturelles et sportives a été planifié sur la durée du mandat. Enfin, l'émergence d'un nouveau « morceau de ville », en l'occurrence le quartier ouest, a fait l'objet de nombreux choix stratégiques : évolution du quartier Luciline vers une meilleure mixité entre habitat, services publics et activités économiques, programme de réhabilitation du Hangar 23 en partenariat avec le Port (et évolution de la ligne éditoriale de l'établissement pour une meilleure coexistence avec le futur Hangar 106), lancement du programme d'une Maison de l'Etudiant et d'une nouvelle bibliothèque de quartier au Hangar 9.

Sur ce dernier point, c'est l'ensemble de la politique de lecture publique qui se pose en aménageur du territoire, avec le maintien des bibliothèques de proximité et l'ouverture de nouveaux services dans un réseau rénové Rn'Bi (gratuité des inscriptions, **30.000 €** d'aménagement pour la marmothèque de St Sever, **20.000 €** pour la cdthèque du Châtelet, **53.000 €** pour la bibliothèque virtuelle et **130.000 €** pour la rénovation du hall de la bibliothèque Villon). Elle se traduira également en 2010 par l'ouverture, dans le quartier Grammont, de la bibliothèque Simone de Beauvoir (**33.000€** d'acquisition de collections en 2009). Il en est de même sur le choix d'un ambitieux pôle culturel cinématographique en centre ville, qui garantit la pérennité sur le long terme d'une exploitation art et essai à Rouen.

Enfin, sur le plan sportif, le redéploiement des terrains de grands jeux sur Rouen a fait l'objet d'une négociation avec la CREA (terrain de l'Hippodrome) et la Ville de Grand Quevilly (terrain d'Allorge).

Au-delà de cet exemple, le rapprochement avec les autres collectivités territoriales et les services de l'Etat sont au coeur de notre action afin de définir des schémas cohérents et partagés sur les politiques sportives et culturelles : schéma d'enseignement musical à l'échelle de l'agglomération, rapprochement des acteurs des musiques actuelles, convergence des conventions d'objectifs pluriannuelles pour le spectacle vivant et l'art contemporain, mise en cohérence des politiques sportives.

2.4 Une ville bien gérée

2.4.1 - Une gestion des véhicules plus efficace et respectueuse de l'environnement

2009 a été l'occasion d'un développement des activités selon deux objectifs : amélioration de l'efficacité et actions de préfiguration du Plan de Déplacement des Employés (PDE) qui sera mis en oeuvre par la Ville à partir de la mi-2010 (cf Conseil Municipal du 21 mai 2010).

La mutualisation des moyens techniques pour entretenir les 427 véhicules de la CREA et du CCAS s'est poursuivie l'an dernier. Au total, la direction gère aujourd'hui près de 900 véhicules et engins. Cette gestion commune a pu être obtenue grâce à la polyvalence des agents municipaux, aux moyens techniques développés et la rapidité des interventions pour satisfaire les besoins des services : **72%** des réparations et entretiens sont effectués en un jour pour un parc constitué de 130 matériels différents. La qualité du travail réalisé est saluée par les partenaires de la Ville.

La direction du Parc Véhicules a obtenu la certification ISO 14 001 en 2009 ; c'est une reconnaissance importante de la démarche qualité en matière environnementale sur les principes suivants :

- se conformer à la réglementation communautaire, nationale et locale en vigueur,
- améliorer la gestion des déchets en maîtrisant les quantités et en optimisant leur valorisation,
- mettre en oeuvre une démarche d'amélioration continue pour prévenir la pollution et réduire les consommations d'énergie.

Enfin, la direction a entamé une action en faveur de la rationalisation du nombre de véhicules municipaux en fonction des besoins des directions utilisatrices. Il s'agit, entre autres, de mieux maîtriser la quantité des carburants consommés grâce à une gestion rigoureuse. Ainsi, la consommation de carburants et les niveaux de crédit en 2009 sont comparables à ceux de 2008 malgré une activité plus importante de la DEPN (**421.000 €**). La diminution progressive du nombre de véhicules légers sera compensée par la création de pools de voitures sur les sites de Pélissier et de l'Hôtel de Ville.

2.4.2 - Initier de nouvelles modalités d'achat et mieux suivre les contrats importants dans l'intérêt financier de la Ville

Une nouvelle approche pragmatique et progressive de la politique d'achat de la Ville

Cet enjeu est pluriel :

- atteindre les objectifs politiques assignés : développement dans nos marchés des clauses d'insertion sociale et de développement durable, systématisation du recours à la négociation, diminution des achats hors marchés,
- intégrer la dimension économique dans des procédures aujourd'hui strictement juridiques,
- consolider la mission de conseil et de veille dans un domaine marqué par une forte instabilité juridique,
- fédérer les directions et services autour d'une culture et de pratiques nouvelles.

L'accent a été mis sur les priorités suivantes :

- identification des principaux besoins nécessitant une mutualisation urgente entre les services (mobilier de bureau, nettoyage des locaux, surveillance et gardiennage des sites et manifestations, prestations de traiteurs,...),
- définition d'une procédure de suivi et d'alerte des seuils de marchés,
- l'effort de mutualisation des achats entre collectivités sera poursuivi et étendu à de nouveaux domaines.

La mise en œuvre de ces objectifs est progressive. Elle s'effectue dans un contexte de professionnalisation en cours des équipes résultant de la réorganisation des directions et supposera que soient développés l'effort de formation des agents concernés, le déploiement plus large dans les services et avec de nouveaux modules du logiciel MARCO, et que soit « toiletté » et approfondi le guide de l'achat public.

Une gestion plus dynamique de nos contrats de délégation de service public et de notre patrimoine immobilier

S'agissant des délégations de service public (DSP), l'activité a été particulièrement nourrie :

- La négociation engagée avec la société Q Park a abouti à un avenant à la DSP du parking du Palais qui se traduit par un allègement de la charge financière due annuellement au délégataire (diminution de **30 %** de la « redevance » due par la Ville, soit **300.000 €**).
- Le service, en liaison avec la DEPN et la MAFO, a préparé activement la fin de trois DSP de parkings et le passage à la gestion en marchés publics. Une même procédure est préparée en 2010 pour le parking de l'Hôtel de Ville.
- En octobre a été lancée la procédure de DSP du cinéma République.

Une mission d'évaluation du contrat de partenariat a été réalisée l'an dernier. Elle a permis d'en identifier les faiblesses rédactionnelles et de déterminer le contenu d'un avenant au contrat, en cours de rédaction, qui sera signé dans le courant de l'année 2010.

Ce travail de « relecture critique » des contrats complexes sera poursuivi en 2010 : préparation de la nouvelle procédure de gestion de la chambre funéraire, négociation avec le titulaire de la DSP du crématorium, l'analyse économique du contrat faisant apparaître de possibles marges de manœuvre financière au profit de la Ville. Par ailleurs est lancée une étude juridique et technique sur la Chaufferie Urbaine Rouen Bihorel (CURB) dans la perspective de la construction possible d'une future chaufferie au bois. L'expertise des contrats d'assurances a conduit à engager une négociation sur le contrat SOFCAP.

Enfin, le rattachement à la DAJ de la cellule de gestion du patrimoine doit être l'occasion de réaliser un suivi plus dynamique de celui-ci. Cette cellule a pour vocation de tenir un rôle d'expertise et de conseil à l'intention de l'ensemble des utilisateurs d'équipements municipaux.

En 2009 a été initialisée une démarche visant à limiter le nombre de biens vacants. Toute acquisition d'un bien dont l'état permet une occupation correcte et ne nécessitant pas de travaux lourds doit faire l'objet d'une réflexion approfondie quant à son utilisation : recours aux bailleurs sociaux, ... Cette démarche permettra d'aboutir à un conventionnement et la perception d'un loyer. Elle permet de limiter les risques de squatts et donc les coûts de fonctionnement.

Enfin, le rapprochement avec le CCAS entamé en 2009 constituera un dossier prioritaire. Après la mutualisation des services relatifs à l'entretien des véhicules et des bâtiments, d'autres secteurs d'activité seront concernés dans l'objectif d'améliorer l'efficacité de nos achats de biens et de prestations.

2.4.3 - La volonté de mettre en place une organisation efficace des systèmes d'information

En 2009, la direction des systèmes d'information (DSI) s'est réorganisée en sept services. Même si cette année a été une période de transition et de constitution des équipes, une réflexion sur le futur schéma directeur a été entamée sans tarder.

Les premières orientations techniques prises en 2009 concernent l'amélioration de l'ensemble des équipements mis à disposition des services et des directions :

- remplacement des matériels tous les cinq ans : 450 postes informatiques changés en 2009 (260.000 €)
- préparation de la virtualisation des serveurs
- remplacement des éléments actifs de réseau sur Pélissier et l'hôtel de ville (100.000 €)
- démarche de qualification d'environnements techniques pour les sites distants
- mise en place d'une baie de sauvegarde.

La mise à niveau technique des systèmes de téléphonie réalisée à la fin de l'année dernière (113.000 €) constituera le socle de l'évolution de la téléphonie pour l'ensemble des sites de la ville et notamment pour le suivi de l'accueil téléphonique (Qualiville et Allo-Rouen).

2009 a aussi été consacrée à deux projets en cours : fin de la refonte du système d'information des ressources humaines (ASTRE) et la mise en production du système d'information de gestion financière (Grand Angle) pour 322.000 €. La mise en place de la gestion du courrier et la mise en place d'une solution de gestion des accès internet wifi ont également été réalisées au cours de cette année.

Depuis le mois d'octobre 2009, le service a poursuivi les projets en cours et a réalisé la mise en place d'une solution d'enregistrement et de suivi des demandes des utilisateurs et des équipements informatiques déployés au sein de la ville de Rouen.

Afin de mettre en œuvre la nouvelle approche de gestion des applications, un recensement des applications a été lancé (239 applications recensées). Cet état des lieux, montre l'importance du travail de mutualisation et de rationalisation nécessaire afin d'apporter des solutions partagées entre les différents services et réduire les saisies multiples des différentes informations. Par ailleurs, ce recensement montre également l'absence de gestion de l'actualisation régulière des versions des logiciels.

Par ailleurs, le service d'assistance aux agents municipaux a été refondu à la fin de l'année. Durant une majeure partie de l'année, cette assistance a été réalisée par une seule personne avec un nombre d'appels perdus très importants. Depuis le mois de décembre, la nouvelle organisation de l'assistance est opérationnelle. Le nombre d'appels enregistré en décembre est de 500.

Enfin, la Ville de Rouen a renforcé ses moyens techniques en terme de matériels reprographiques lui permettant d'apporter un service plus rapide que par le passé et de diminuer le coût de ces prestations précédemment externalisées.

2.4.4 - Assurer un suivi du patrimoine bâti tout en optimisant la gestion des énergies

Le pilotage technique réussi de deux chantiers atypiques

La conduite des travaux de l'auberge de jeunesse (**2,6 M€** en crédits de paiement 2009) s'est poursuivie en dépit des nombreuses difficultés rencontrées, celles-ci étant dues à l'état de dégradation plus important que prévu de l'ancienne teinturerie Auvray (reprise du pignon est, effondrement d'un niveau, stabilité précaire du bâti), à la nécessité de devoir choisir de nouvelles entreprises pour remplacer celles en liquidation ou redressement judiciaire et aux nombreux arrêts dus aux intempéries climatiques.

Ce chantier, entamé en octobre 2007, s'est achevé en mars 2010, permettant ainsi à la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse d'ouvrir ce lieu au public dès le début du printemps.

La direction des bâtiments a, par ailleurs, assuré le suivi des travaux du pôle culturel Grammont avec les entreprises, le maître d'oeuvre et le mandataire de manière efficace après avoir mené la redéfinition du programme (**18 M€** en crédits de paiement 2009). La construction du bâtiment sera terminée cet été.

Des actions volontaristes en matière d'économies d'énergies

Sans attendre la formalisation et la mise en oeuvre du plan Energie Bâtiment en 2010, de nombreuses actions ou réflexions ont été lancées :

- réfection de chaufferies et travaux d'isolation (piscine Diderot, écoles Guillaume Lion et Claude Debussy, gymnase Dévé, église Saint-Gervais) pour **180.000 €**,
- installation de panneaux photo-voltaïques sur les toits de certains bâtiments municipaux, la première opération étant prévue en 2010 à Pélissier,
- logiciel chaufferies permettant des interventions plus rapides en cas de panne,
- prise en compte des évolutions législatives et réglementaires du Grenelle I relatives, entre autres, aux Bâtiments Basse Consommation (BBC), aux certificats d'économies d'énergie, au rachat d'électricité de production photo-voltaïque.

Année après année, ces travaux permettent de stabiliser, voire de diminuer, les consommations d'énergie et les dépenses de fonctionnement s'y rattachant :

- de **5.014.000** à **4.941.000 €** de 2008 à 2009, soit – **1,45%** (**73.000 €**) alors même que le coût du gaz et de l'électricité a augmenté ou que la direction a pris en compte de nouveaux équipements,
- en terme de kwh, la diminution globale est de (**5,74%**).
- sur une opération (école maternelle Debussy), les travaux d'isolation thermique ont permis de diminuer de **2,2%** la consommation en kwh du site.

Assurer la disponibilité des locaux aux utilisateurs

Il s'agit tout d'abord de la mise en oeuvre de l'ensemble des contrôles s'imposant à la Ville (chaudières, amiante, plomb, légionellose, électricité, ...). Plus de 6 600 heures ont été consacrées par les équipes des ateliers municipaux au règlement des prescriptions des commissions sécurité/accessibilité.

Globalement, la Ville a consacré en 2009 les sommes suivantes à l'entretien/maintenance des bâtiments :

- régie investissement : **145.000 €**
- travaux externalisés fonctionnement : **1.666.000 €**
- travaux externalisés investissement : **1.930.000 €**

Conclusion

Tout en maîtrisant la dette et les dépenses, l'équipe municipale a porté et engagé en 2009 les projets qui feront de Rouen une ville solidaire, attractive et investie dans le développement durable.

Emmanuèle JEANDET-MENGUAL
Adjointe au Maire

ANNEXES

Les résultats financiers des 2 budgets annexes peuvent être présentés de la manière suivante :

1 - BUDGET ANNEXE DU THEATRE DUCHAMP-VILLON

Le budget annexe du Théâtre Duchamp Villon fait apparaître la situation financière de clôture suivante pour 2009 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles de fonctionnement	1.721.902,40 €
Recettes réelles de fonctionnement	1.665.544,37 €
TOTAL	- 56.358,03 €
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	46.957,16 €
Recettes d'ordre de fonctionnement	0,00 €
TOTAL	- 46.957,16 €
Déficit sur l'exercice 2009	- 103.315,19 €
Excédent antérieur reporté	+ 172.723,10 €
Résultat global de la section de fonctionnement 2009	+ 69.407,91 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles d'investissement	226.561,59 €
Recettes réelles d'investissement	49.506,00 €
TOTAL	- 177.055,59 €
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre d'investissement	0,00 €
Recettes d'ordre d'investissement	46.957,16 €
TOTAL	+ 46.957,16 €
Déficit sur l'exercice 2009	- 130.098,43 €
<u>RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES</u>	
Résultat d'investissement reporté 2008	+ 36.654,24 €
Affectation en investissement d'une partie De l'excédent de fonctionnement 2008	0,00 €
TOTAL	+ 36.654,24 €
Résultat global de la section d'investissement 2009	- 93.444,19 €
Résultat de clôture de l'exercice 2009 (hors restes à réaliser)	- 24.036,28 €

Le budget du Théâtre Duchamp Villon fait apparaître un résultat global négatif de **24.036,28€** qui résulte d'une insuffisance du résultat de la section de fonctionnement pour couvrir le déficit de la section d'investissement.

La structure des recettes réelles de fonctionnement (hors report de l'exercice antérieur) reste caractérisée par l'importance de la participation municipale de **1,36M€** hors taxes en 2009. Cette

dernière représente près de **85 %** de la totalité des recettes réelles de fonctionnement.

En outre, l'acquisition des matériels divers nécessaires au fonctionnement du Théâtre Duchamp Villon ainsi que les travaux ont mobilisé une somme de **46,7 K€**.

2 - BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS IMMOBILIERES AMENAGEES ASSUJETTIES A LA T.V.A.

Ce budget instauré en 2001 permet de répondre aux exigences fiscales et administratives de certains types de locations soumises à la T.V.A.

L'exécution du budget 2009 fait apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles de fonctionnement	300.402,83 €
Recettes réelles de fonctionnement	336.474,68 €
TOTAL	+ 36.071,85 €
Excédent de l'exercice 2009	+ 36.071,85 €
Excédent antérieur reporté	+ 217.345,65 €
Résultat global de la section de fonctionnement 2009	+ 253.417,50 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles d'investissement	394.706,56 €
Recettes réelles d'investissement	204.450,92 €
TOTAL	- 190.257,64 €
<u>MOUVEMENTS NEUTRES (OCLT, refinancement de la dette)</u>	
Dépenses	204.166,63 €
Recettes	204.166,63 €
Déficit sur l'exercice 2009	- 190.257,64 €
<u>RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES</u>	
Résultat d'investissement reporté 2008	+ 2.976,30 €
Affectation en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2008	0,00 €
TOTAL	+ 2.976,30 €
Résultat global de la section d'investissement 2009	- 187.281,34 €
Résultat de clôture de l'exercice 2009 (hors restes à réaliser)	+ 66.136,16 €

Le résultat global cumulé s'élève à **+ 66.136,16 €**.

Ce budget avait pour objet de retracer les travaux réalisés au sein du Théâtre des Arts ainsi que les dépenses et les recettes du parking situé à la Grand'Mare. Pour 2010, la gestion des parkings est regroupée sur le budget principal par souci de cohérence.